



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
29-03-21	29-03-21	2021-10907

### 1. Intitulé du projet

Création d'un chai de stockage d'alcools de bouche sur la commune de ALLAS-CHAMPAGNE (17).

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS GOURDET

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mathilde GOURDET

RCS / SIRET

5 3 0 6 2 8 5 8 5 0 0 0 1 6

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie n°1	<p>Le projet de la SAS GOURDET consiste en la création d'un chai de stockage d'alcools de 299 m<sup>2</sup> et de capacité 500 m<sup>3</sup> sur un site en comptant déjà un d'une surface de 297 m<sup>2</sup> et d'une capacité de 484 m<sup>3</sup>.</p> <p>Le site sera soumis au régime de l'autorisation au titre de la rubrique 4755.2.a de la nomenclature des ICPE.</p>

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise projette la construction d'un nouveau chai de stockage d'alcools d'une surface de 299 m<sup>2</sup> pour une capacité de 500 m<sup>3</sup>.

Le chai sera en rétention interne de 100 % de la QSP plus 0,5 fois sa surface pour les eaux d'extinction incendie. Un local PIA de 16,6 m<sup>2</sup> sera attenant à ce nouveau chai.

La réserve incendie du site passera de 120 m<sup>3</sup> à 270 m<sup>3</sup>.

Seront également installés les éléments suivants :

- une nouvelle aire de dépotage en rétention (30 m<sup>3</sup>) attenante au nouveau chai,
- une voie de circulation en enrobé (périphérique au nouveau chai),
- une rétention de 30 m<sup>3</sup> pour l'aire de dépotage, connectée à la noue par une liaison trop-plein,
- une noue de 300 m<sup>3</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

L'entreprise souhaite augmenter ses capacités de stockage d'alcools de bouche par la réalisation d'un second chai sur la parcelle 000 ZH 24 à ALLAS-CHAMPAGNE (17500). La parcelle comportera des installations de vieillissement d'alcools, des aires de dépotages ainsi qu'une noue. La réserve incendie passera de 120 m<sup>3</sup> à 270 m<sup>3</sup>.

Le nouveau chai possédera une surface de 299 m<sup>2</sup> et une Quantité Susceptible d'être Présente de 500 m<sup>3</sup>. Il sera en rétention interne par encaissement de 2,2 m de profondeur qui contiendra 100 % de la QSP + 0,5 fois la surface du chai de rétention des eaux d'extinction incendie.

Le chai existant possède une surface de 297 m<sup>2</sup> et une Quantité Susceptible d'être Présente de 484 m<sup>3</sup>. Il est en rétention interne à 50% par un encaissement de 81 cm de profondeur. Les débordements éventuels transiteront par l'aire de dépotage attenante et seront récupérés dans une noue à créer.

Ces chais seront disposés à 11 m des limites de propriété.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet comportera la réalisation des points suivants :

- une phase de terrassement,
- la construction des réseaux,
- la construction du chai,
- la construction de l'aire de dépotage,
- l'aménagement de l'intérieur du chai,
- la clôture du site,
- l'agrandissement de la réserve d'eau incendie.

L'entreprise prévoit une gestion durable du chantier avec :

- le respect de la réglementation concernant le niveau sonore des engins, les rejets de poussières, de fumées et des odeurs, en utilisant des engins et des équipements conformes aux normes en vigueur,
- le nettoyage quotidien du chantier,
- le balisage et la circonscription des zones de circulation des engins,
- la gestion responsable des déchets et notamment leur collecte séparatiste par des entreprises spécialisées,
- l'optimisation de la production de déblais dus aux opérations de décapage et de nivellement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le site disposera :

- de ressources en eau en adéquation avec les scénarios d'accidents,
- d'ouvrages de rétention convenablement dimensionnés,
- d'un séparateur d'hydrocarbures permettant de traiter les eaux de pluie issues des voiries et des deux aires de dépotage.

Les vinasses stockées dans le bassin à vinasses existant concernent les activités d'un autre site de l'entreprise.

Il n'y a pas de rejets d'effluents associés à l'activité de vieillissement d'alcools dans le cadre du projet. Les seules émissions du site correspondent :

- aux eaux de pluie,
- aux émissions des camions,
- à la part des anges.

Il n'y a pas de rejets d'eaux sanitaires sur le site.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à l'autorisation environnementale au titre de la rubrique ICPE 4755- 2a pour une OSP de 984 m<sup>3</sup>.  
La masse d'alcool présente sur le site s'élèvera à 931,8 t, le site ne sera donc pas classé SEVESO.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le nouveau chai aura les dimensions suivantes :	Toitures : 600 m <sup>2</sup>
- Surface intérieure : 299 m <sup>2</sup>	Voie calcaire : 423 m <sup>2</sup>
- Hauteur au faîtage : 7 m	Voiries enrobé : 1183 m <sup>2</sup>
- Hauteur sous ferme : 5,5 m	Espaces verts : 33 292 m <sup>2</sup>
- Profondeur de rétention : 2,2 m	Aires de dépotage : 160 m <sup>2</sup>
	Noûe : 160 m <sup>2</sup>
	Bassin à vinasses : 1173 m <sup>2</sup>
	Réserve incendie : 210 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

AUX FONTAINES  
17 500 ALLAS-CHAMPAGNE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 ° 19' 22 "O Lat. 45 ° 28' 55 "N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

L'intégralité du site se trouve sur la commune de ALLAS-CHAMPAGNE.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Un chai de 297 m<sup>2</sup> est présent sur le site et a fait l'objet d'une déclaration sous la rubrique 4755-2.b en vue d'une capacité de stockage de 484 m<sup>3</sup> en date du 09/05/2016.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard du site on recense : - une ZNIEFF de type 2, n°54003070, dénommée "HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE" et localisée à environ 2,4 km au sud-ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un APB la plus proche est la zone référencée FR3800517, à plus de 24 km au nord sur les communes d'ANGEAC-CHARENTE, GRAVES-SAINT-AMANT, SAINT-MÊME-LES-CARRIERES.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est "L'EGLISE SAINT-MARTIN" sur la commune de REAUX-SUR-TREFLE à environ 2,5 km à l'ouest. Le projet n'est pas inscrit dans cette zone.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est inclus dans la ZRE 1701. L'entreprise ne prévoit pas l'exploitation d'un forage.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de ALLAS-CHAMPAGNE est incluse dans le périmètre de protection rapproché - secteur général - du captage de SAINT-SAVINIEN-COULONGE.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA2000 la plus proche est localisée à 2,4 km au sud-ouest du projet. Cette zone est référencée FR5402008 et est dénommée "HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux du projet sera excédentaire en matériaux. Les matériaux produits serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués du site via des fillères spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est dans une zone de corridors diffus. Les espaces non utilisés dans le cadre du projet seront engazonnés. Le projet n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé en zone agricole de la carte communale de ALLAS-CHAMPAGNE. Le caractère agricole de l'entreprise est compatible avec la carte communale.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site présente des risques d'incendie, d'explosion et de pollution liés à la présence d'alcools dont la maîtrise sera démontrée dans l'étude de dangers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve dans une zone potentiellement sujette aux inondations de cave. Le site est en zone de sismicité faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage d'alcools n'engendre pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux s'accompagnera d'une augmentation du trafic. L'activité de vieillissement d'alcools nécessite des transports en camions. Les déplacements sont estimés à un maximum de 1 à 2 camions par jour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des mesures de bruits seront réalisées aux échéances réglementaires. L'activité de stockage d'alcool n'est pas génératrice de bruits.

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air sont limités à la part des anges et aux émissions des camions.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'entreprise infiltrera ses eaux pluviales dans une noue de 300 m <sup>3</sup> après passage par un séparateur d'hydrocarbures au niveau des chais de vieillissement, des voiries et des aires de dépotage. L'infiltration des eaux pluviales au niveau du bassin à vinasses et de la réserve incendie est réalisée sur la parcelle.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de rejets associés au chai projet. Les vinasses stockées sur site font déjà l'objet d'un plan d'épandage. Leur production n'est pas liée au projet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vinasses stockées sur site ne sont pas liées au projet. Les seuls déchets sont ceux du curage du séparateur d'hydrocarbures qui seront pris en charge par un organisme spécialisé.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant et ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation des nouvelles installations est réalisée sur un site existant, en zone agricole. Le caractère agricole de l'entreprise est compatible avec la carte communale.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les impacts du projet sont relatifs aux risques technologiques et aux rejets d'eaux pluviales.

Le projet respectera le cahier des charges des chais nouveaux soumis à autorisation. Le nouveau chai sera en rétention interne de 100% de la QSP + 0,5 fois la surface du chai pour la rétention des eaux d'extinction incendie.

L'entreprise a prévu des rétentions internes pour les chais et la maîtrise des débordements en cas d'accident. La réserve incendie existante passera de 120 m<sup>3</sup> à 270 m<sup>3</sup> et est localisée à environ 150 m des installations.

Pour les rejets d'eaux pluviales, l'entreprise a prévu de tamponner les eaux avant le rejet au milieu récepteur avec un séparateur d'hydrocarbures, notamment pour les voiries, toitures et aires de dépotage.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, les installations seront hors périmètres protégés et les seuls rejets seront les rejets d'eaux pluviales. Il est prévu un dispositif indépendant et autonome de gestion des eaux pluviales et la mise en rétention de tous les stockages et zones à risques. Le vieillissement d'alcools n'est pas une activité génératrice d'émissions particulières ni d'un trafic routier important.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Voir pièces annexes.

**9. Engagement et signature**

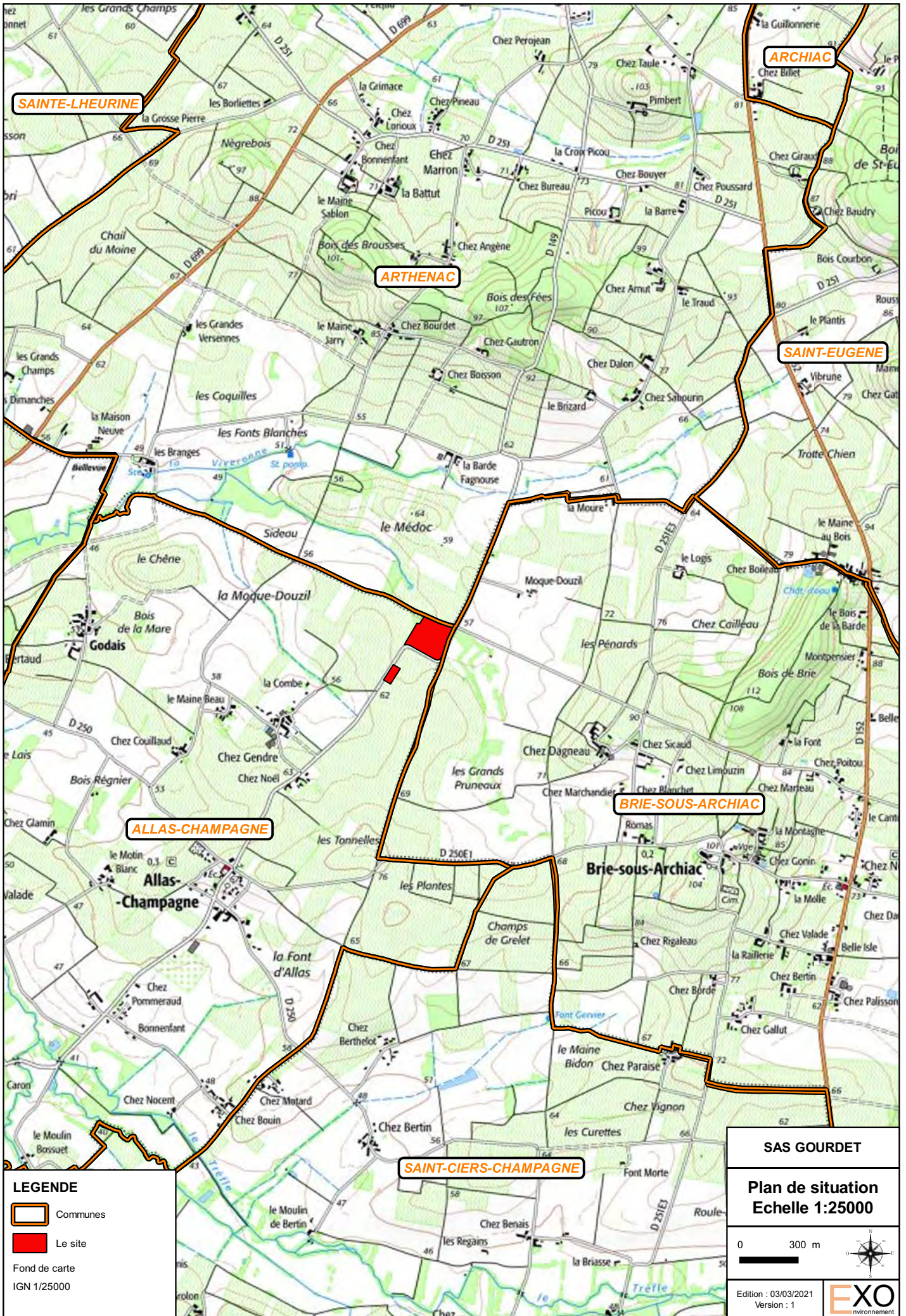
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ALLAS-CHAMPAGNE

le, 11/03/2021

Signature





**SAINTE-LHEURINE**

**ARTHENAC**

**ARCHIAC**

**SAINT-EUGENE**

**ALLAS-CHAMPAGNE**

**BRIE-SOUS-ARCHIAC**

**SAINT-CIERS-CHAMPAGNE**

**LEGENDE**

-  Communes
-  Le site

Fond de carte  
IGN 1/25000

**SAS GOURDET**

**Plan de situation**  
**Echelle 1:25000**

0 300 m 

Edition : 03/03/2021  
Version : 1

**EXO**  
environnement



Figure 1 : Localisation des prises de vue



Source : E-XO (19/02/2021)

Figure 2 : Prise de vue n°1 – Entrée du site partie chai de stockage



Source : E-XO (19/02/2021)

Figure 3 : Prise de vue n°2 – Entrée du site partie bassin à vinasses et réserve incendie



Source : E-XO (19/02/2021)

Figure 4 : Prise de vue n°3 – Vue rapprochée



Source : E-XO (19/02/2021)

*Figure 5 : Prise de vue n°4 – Vue éloignée partie chai de stockage*



Source : E-XO (19/02/2021)

*Figure 6 : Prise de vue n°5 – Vue éloignée partie bassin à vinasses et réserve incendie*

# SAS GOURDET

Plan de masse  
Echelle 1/2500



NE PEUT ETRE UTILISE COMME PLAN D'EXECUTION

Ce document doit servir uniquement à la demande d'autorisation environnementale. Tous les ouvrages prévus devront être exécutés en conformité avec les règlements actuels en vigueur, et en particulier avec les spécifications des documents techniques unifiés du CSTB, les normes françaises édictées par l'AFNOR, les textes législatifs et règlements ministériels, les règles NV 65/67 modifiées 78. Cette liste ne peut être considérée comme exhaustive. Le Maître d'Ouvrage devra respecter le dispositif réglementaire de coordination de construction. Les fondations BA sont à déterminer par l'ingénieur béton selon la nature du sol. La charpente devra faire l'objet d'une étude par un bureau spécialisé avant sa fabrication.

Les côtes périmétriques sont indicatives et n'ont aucune valeur.  
Seul un Géomètre Expert peut définir des limites.

FOND DE PLAN BASE SUR LE PLAN CADASTRAL



SAS GOURDET

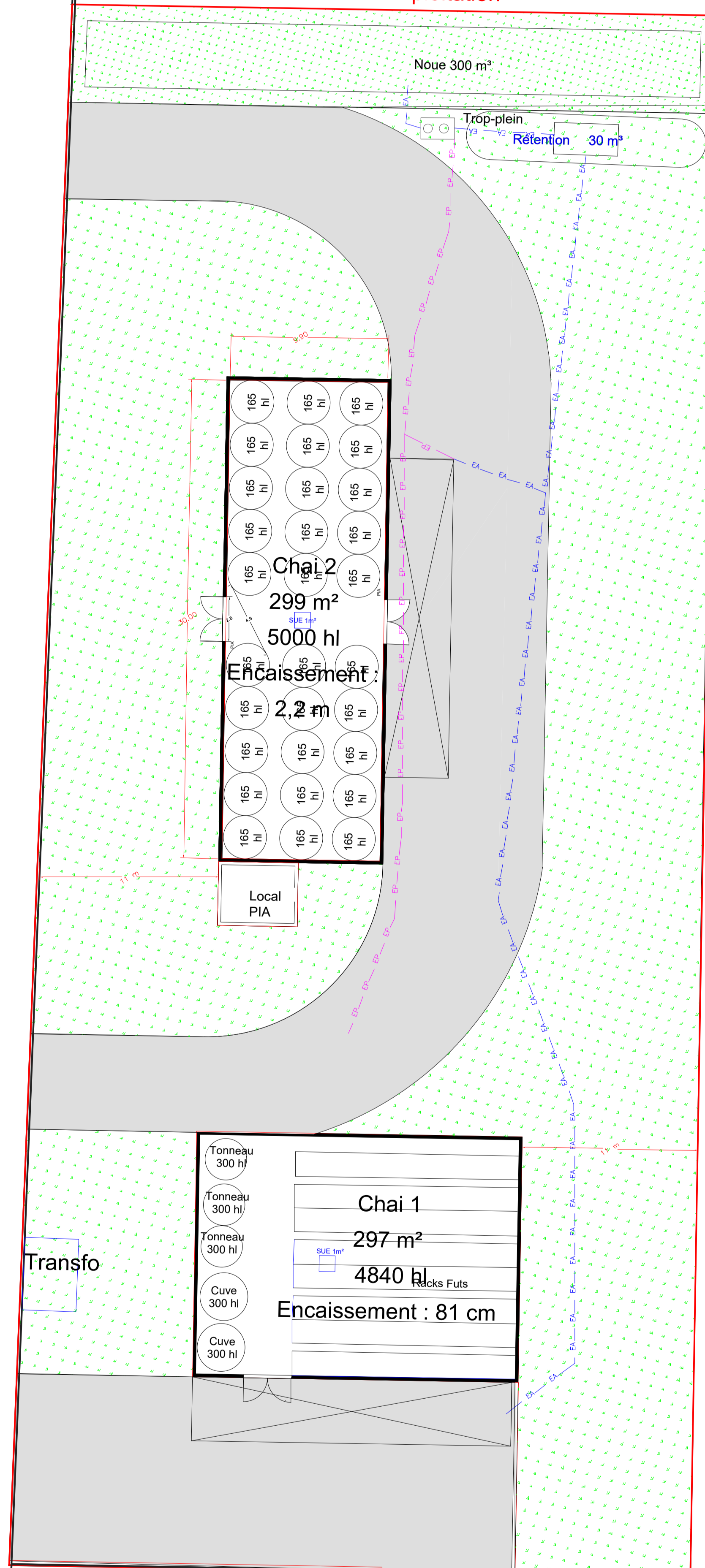
Plan de masse  
Echelle 1/200

Limite des 35 m

VIGNES

0024

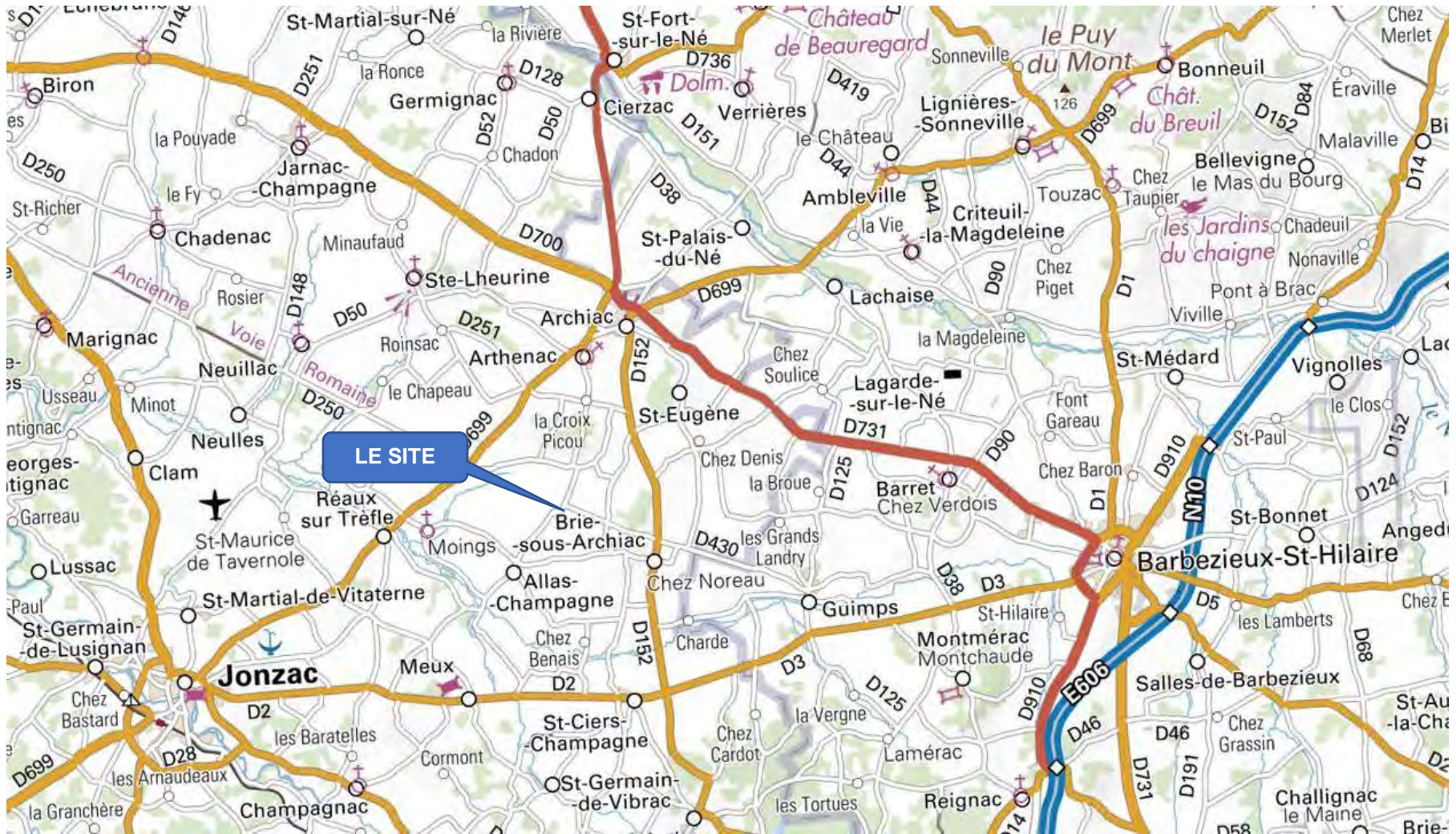
Limite d'exploitation



VIGNES

NE PEUT ETRE UTILISE COMME PLAN D'EXECUTION  
Ce document doit servir uniquement à la demande d'autorisation environnementale. Tous les ouvrages prévus doivent être exécutés en conformité avec les règlements actuels en vigueur, et en particulier avec les spécifications des documents techniques unifiés du CSTB, les normes françaises édictées par l'AFNOR, les textes législatifs et règlements ministériels, les règles NV 65/67 modifiées 78. Cette liste ne peut être considérée comme exhaustive. Le Maître d'Ouvrage devra respecter le dispositif réglementaire de coordination de construction. Les fondations BA sont à déterminer par l'ingénieur béton selon la nature du sol. La charpente devra faire l'objet d'une étude par un bureau spécialisé avant sa fabrication.  
Les côtes périmétriques sont indicatives et n'ont aucune valeur.  
Seul un Géomètre Expert peut définir des limites.  
FOND DE PLAN BASE SUR LE PLAN CADASTRAL

0027



Source : Géoportail

Figure 1 : Localisation du site



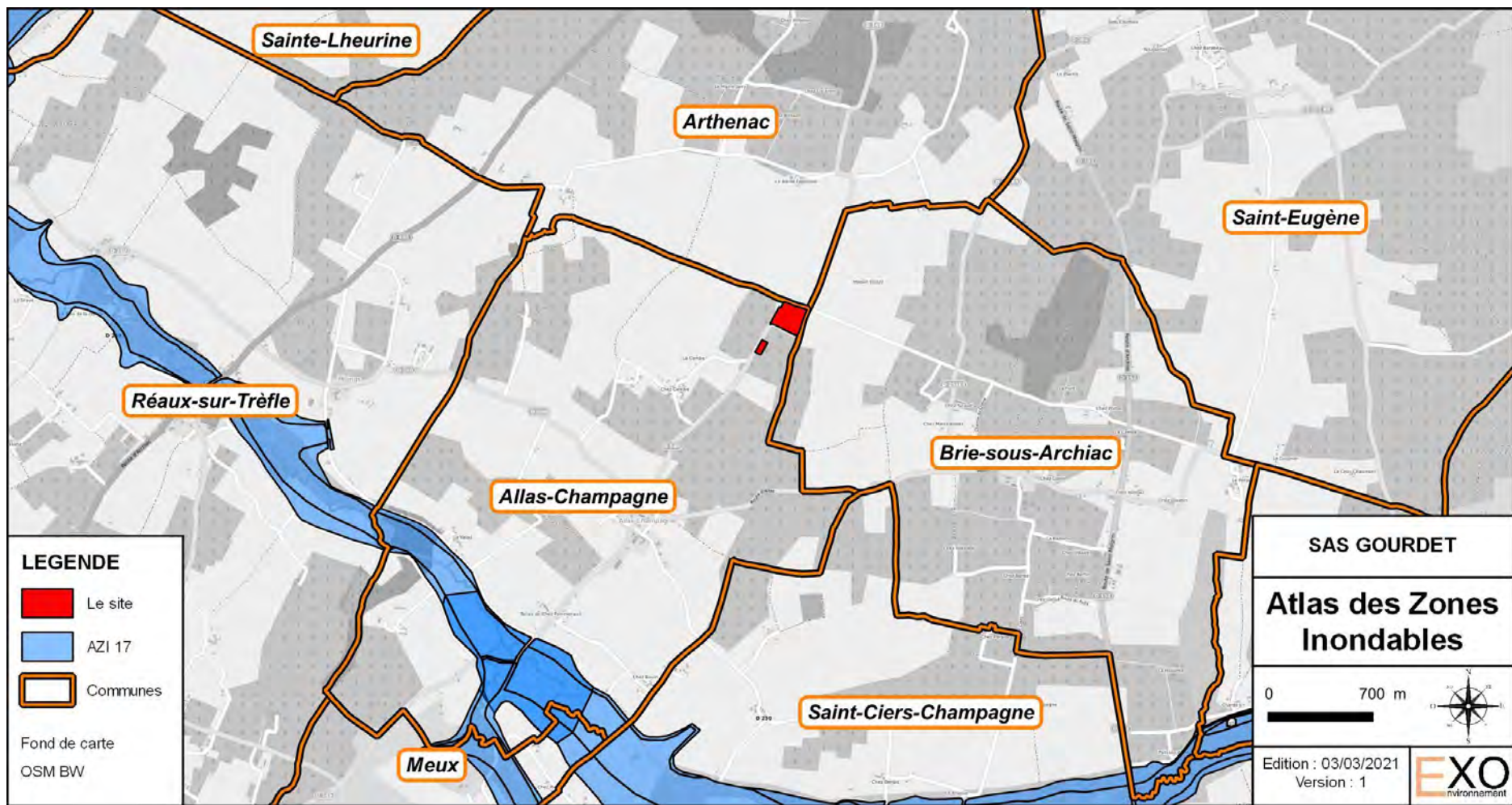
Source : Google maps

Figure 2 : Voisinage immédiat du projet de site



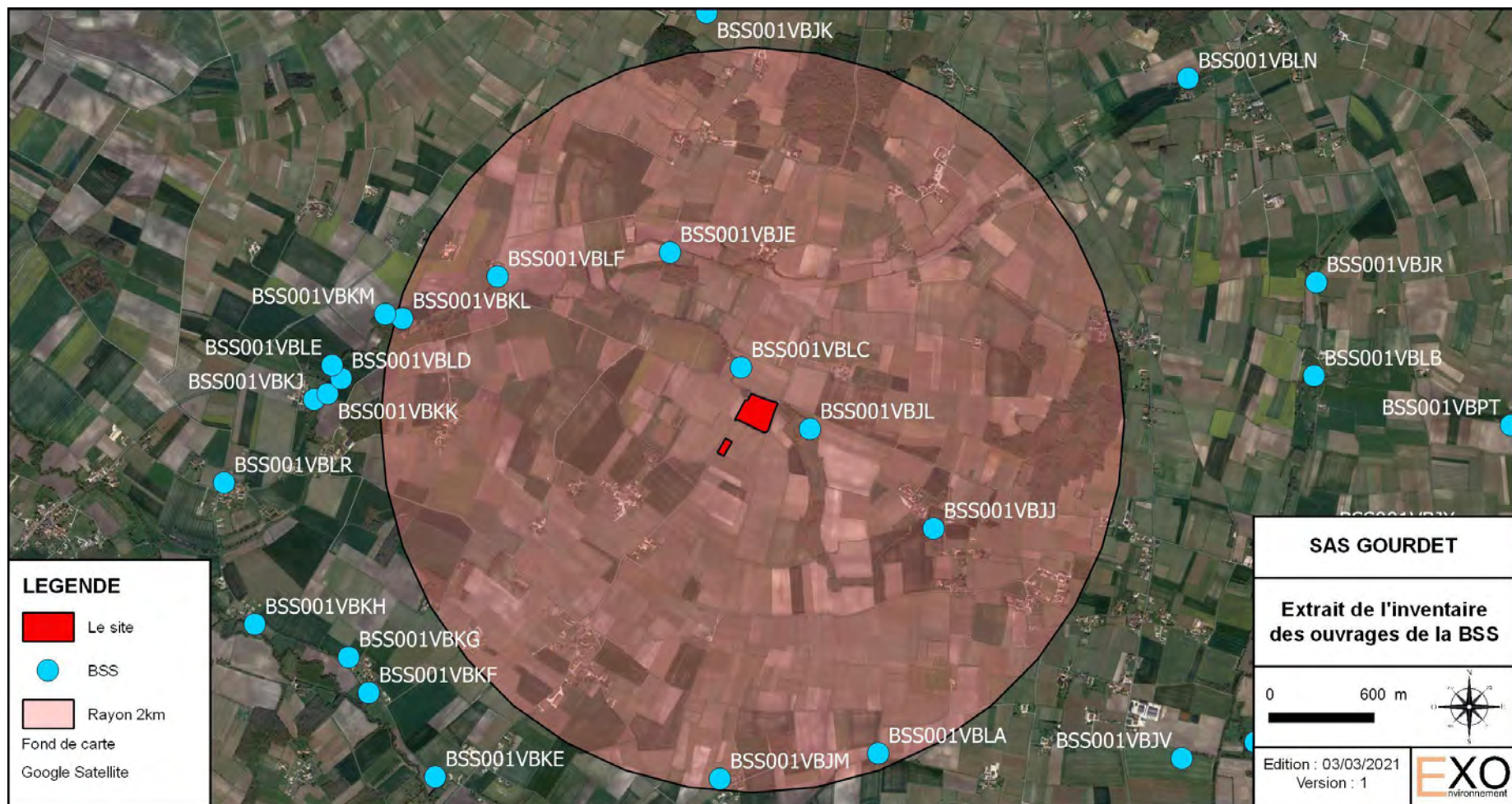
Source : Viamichelin

Figure 3 : Localisation des principaux axes routiers



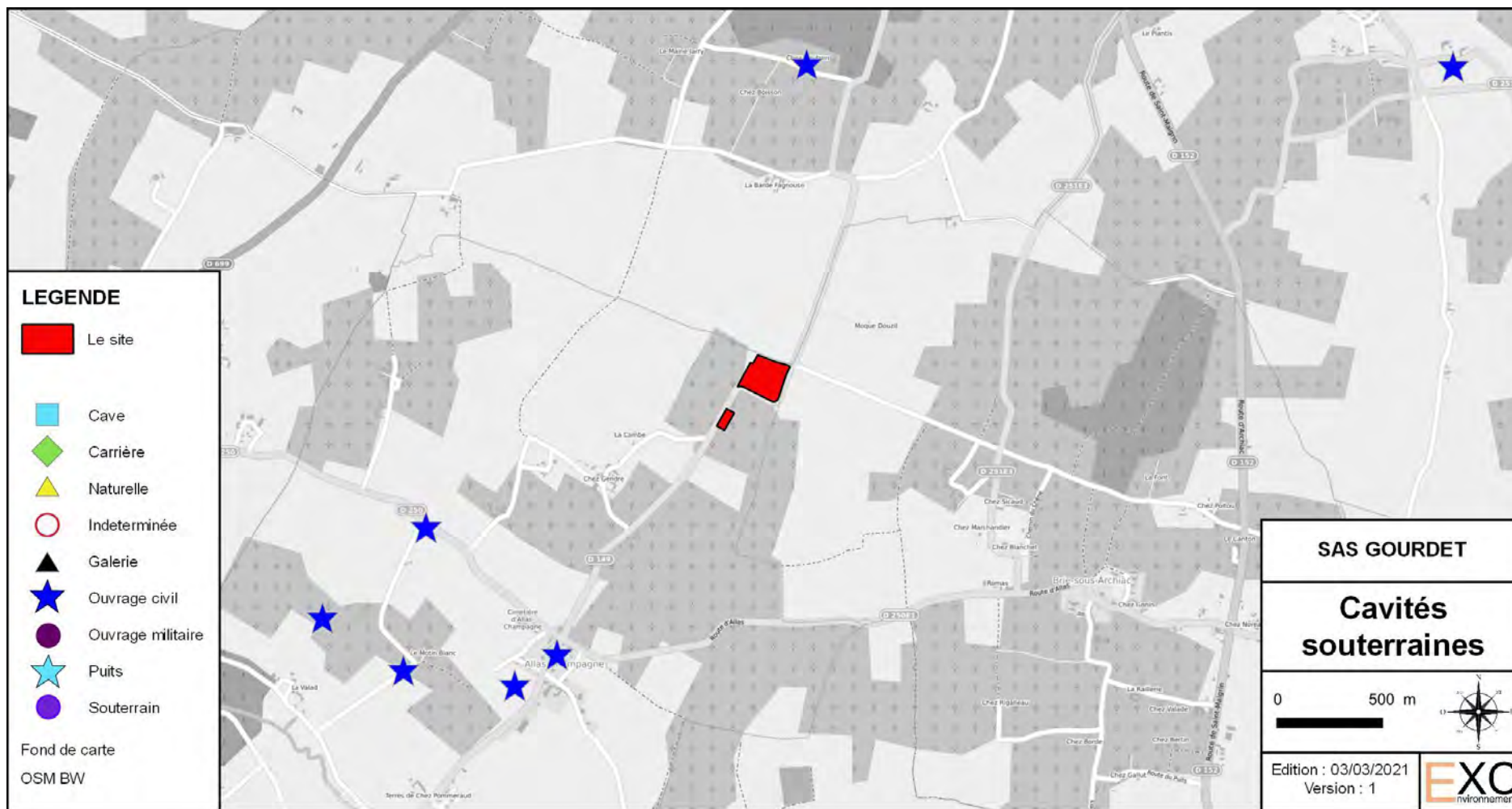
Source : Géorisques

Figure 4 : Zones inondables



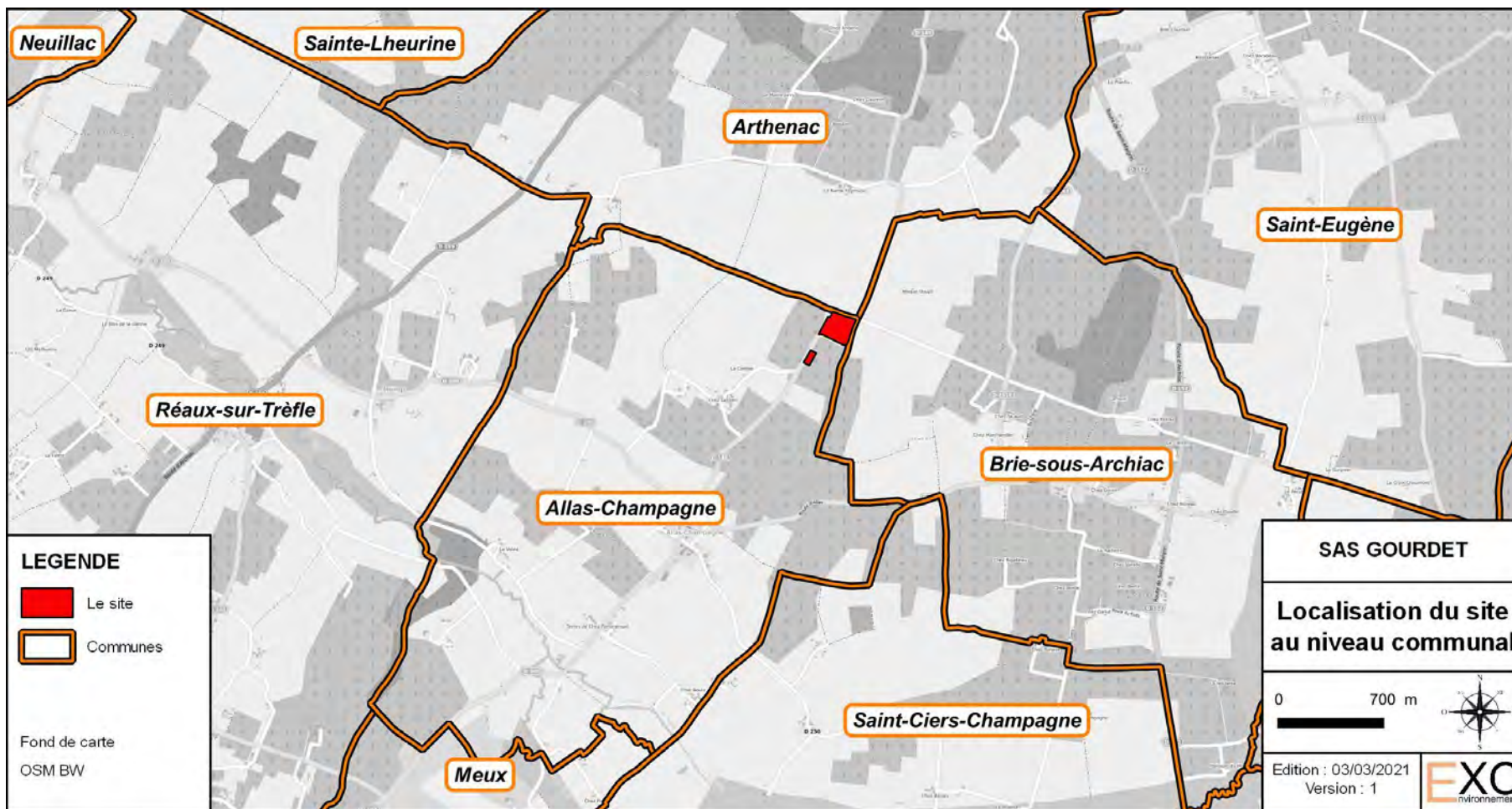
Source : BRGM Infoterre

Figure 5 : Extrait de l'inventaire des ouvrages de la Banque du SOUS-SOL



Source : BRGM

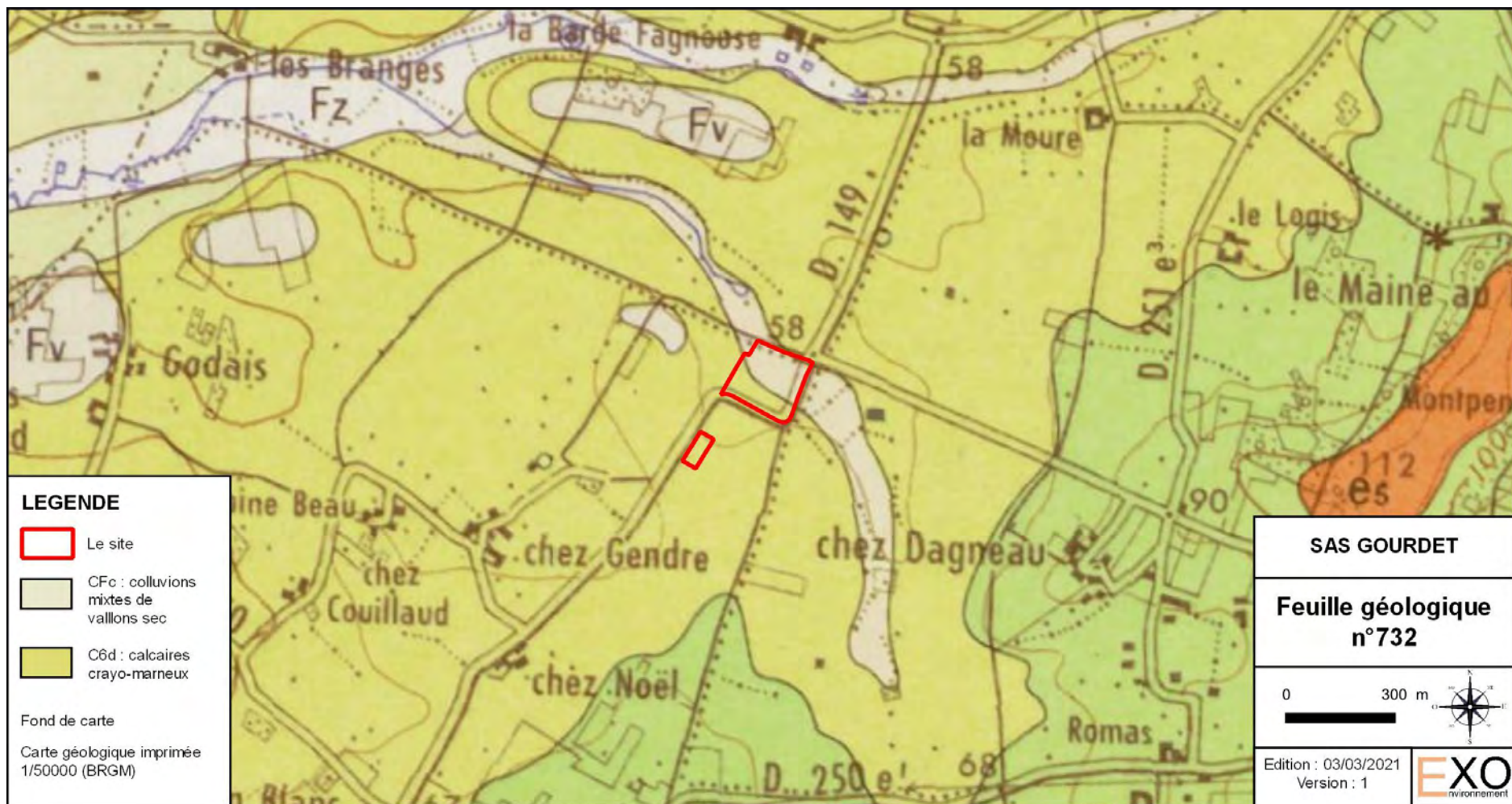
Figure 6 : Localisation des cavités souterraines



Source : Géoportail

Figure 7 : Localisation du site au niveau communal





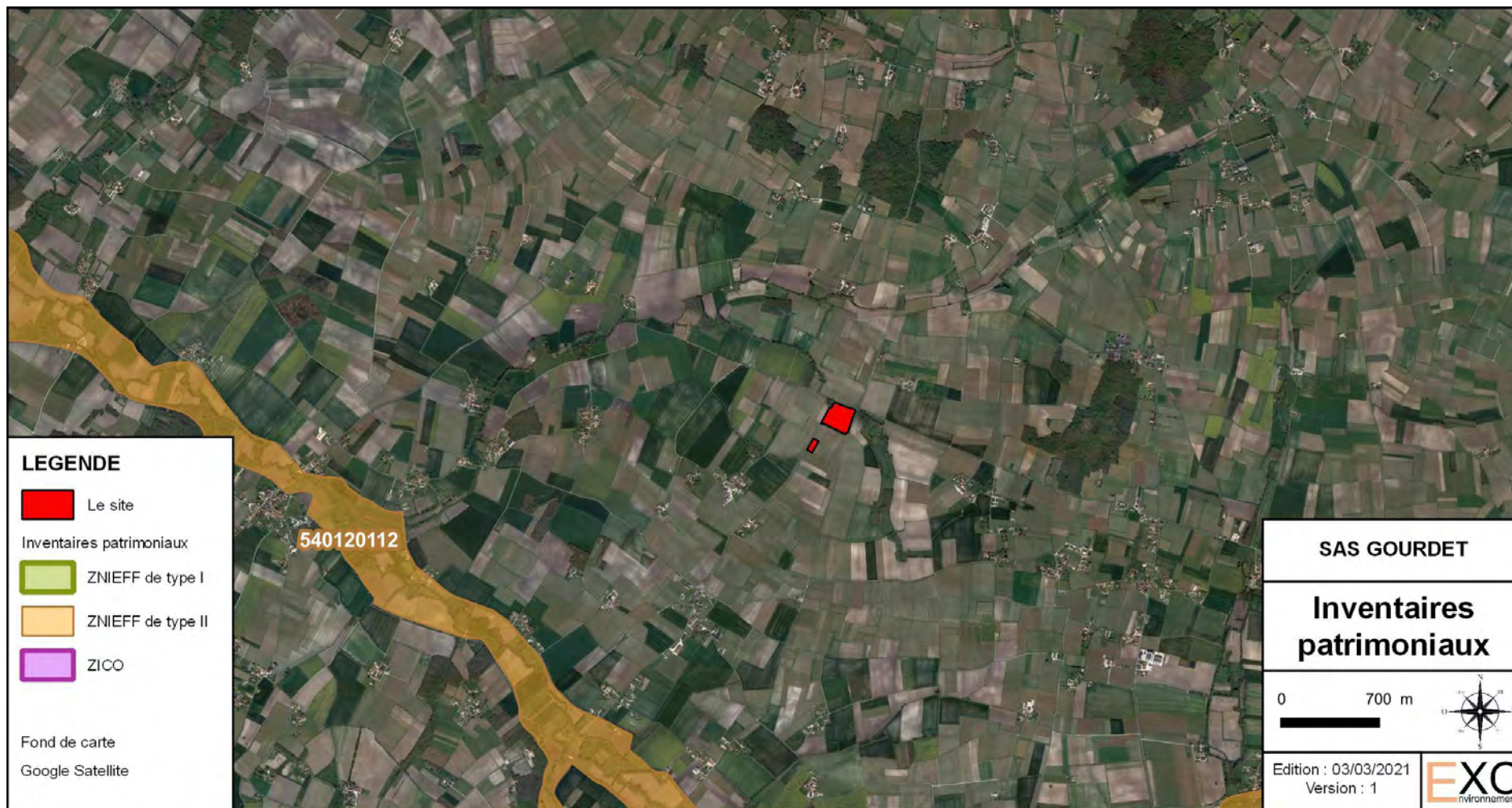
Source : BRGM

Figure 8 : Extrait de la feuille géologique n°732 de BARBEZEUX-SAINT-HILAIRE au 1/50 000



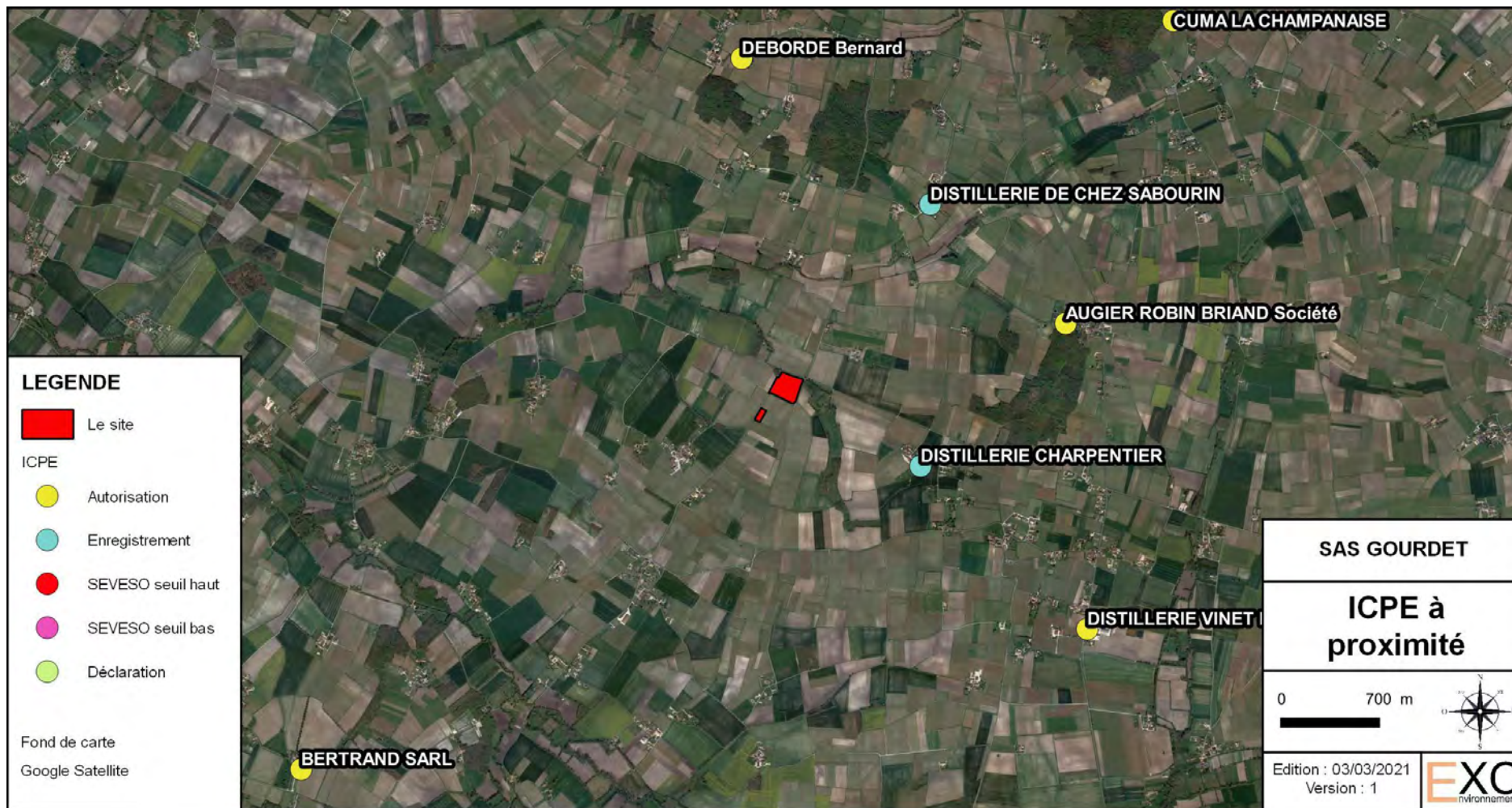
Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 9 : Site et localisation de la zone NATURA 2000 à proximité



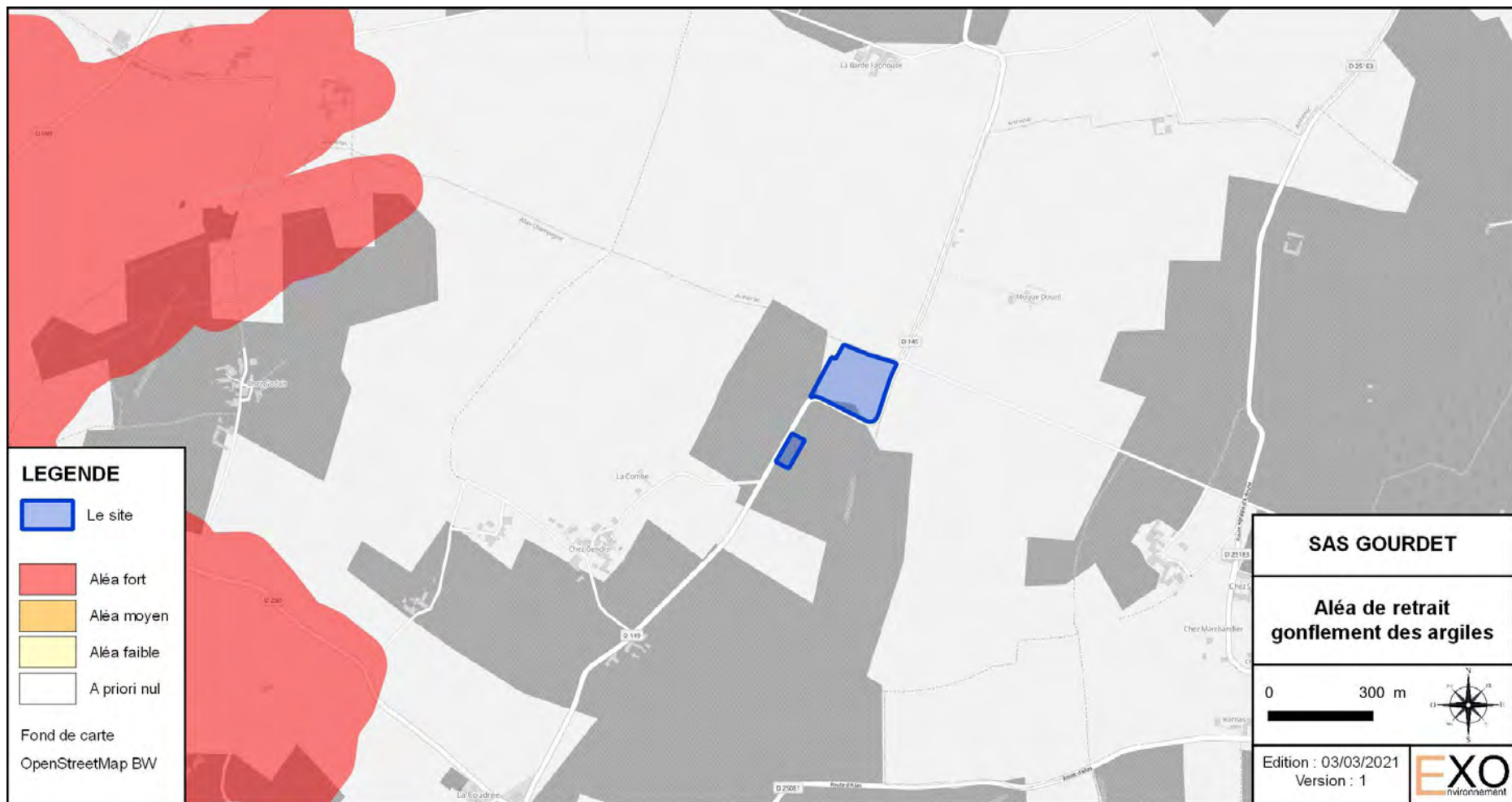
Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 5 : Localisation des inventaires patrimoniaux ZNIEFF



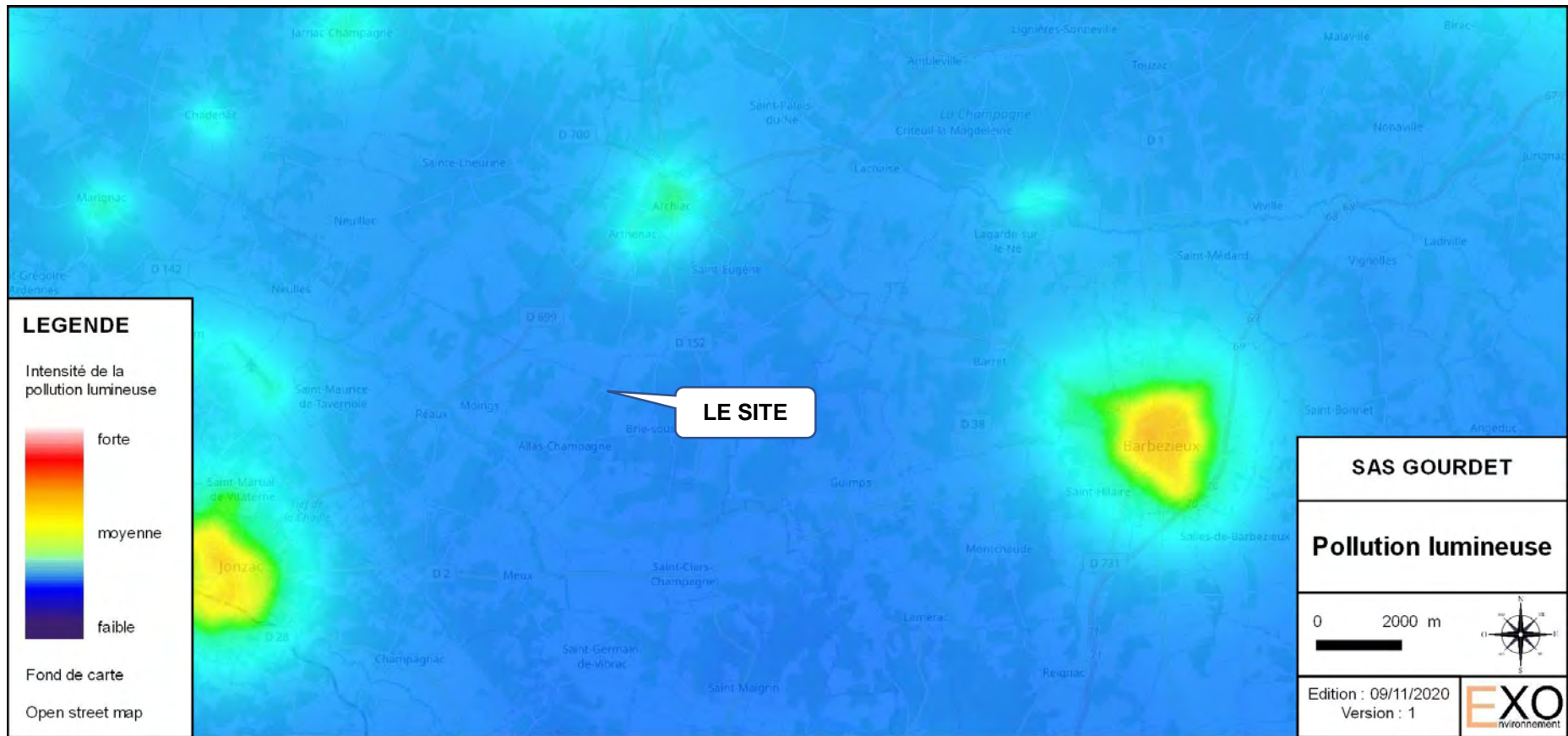
Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 6 : Installations classées à proximité du site



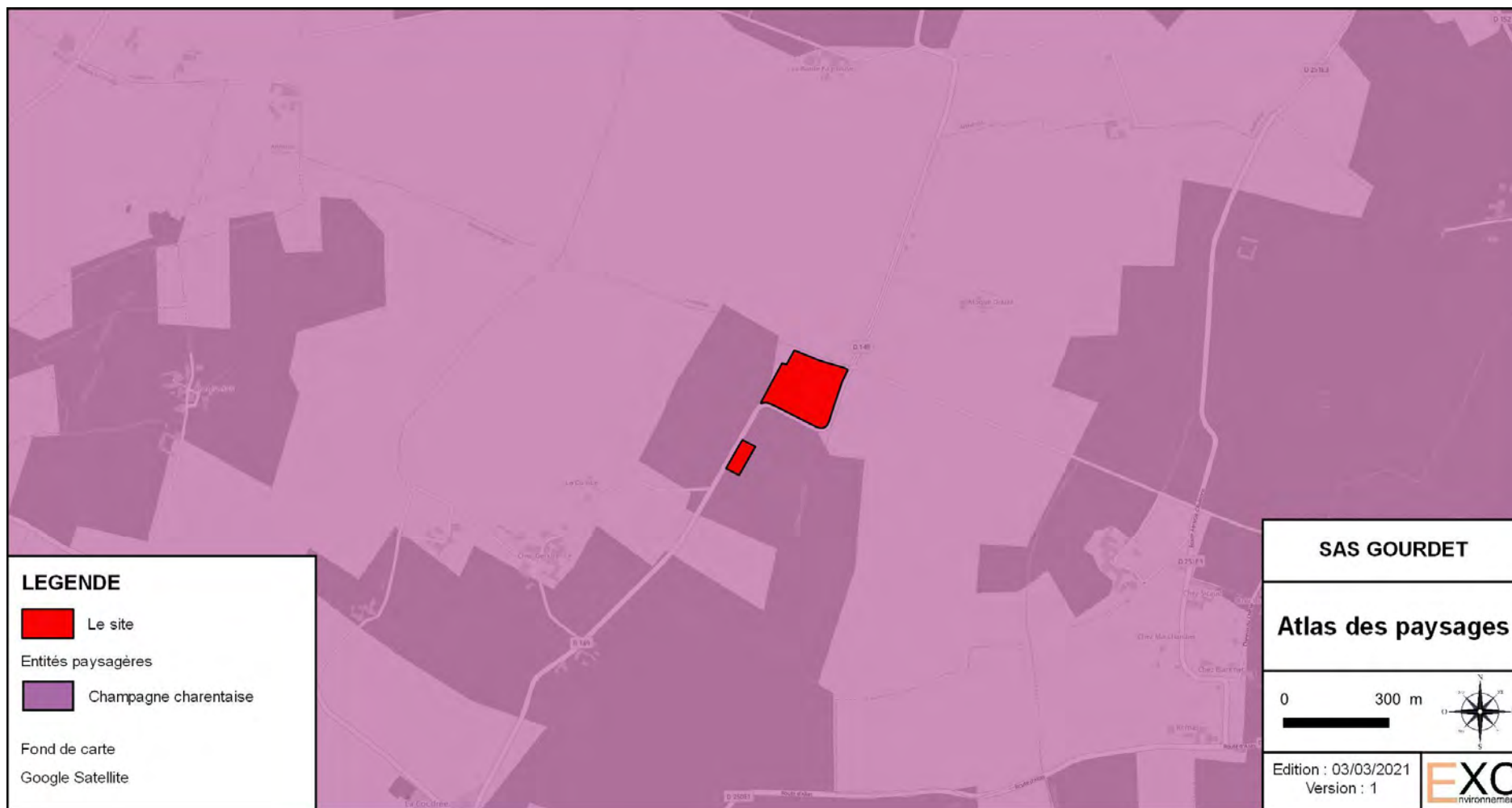
Source : BRGM

Figure 12 : Aléa retrait-gonflement des argiles



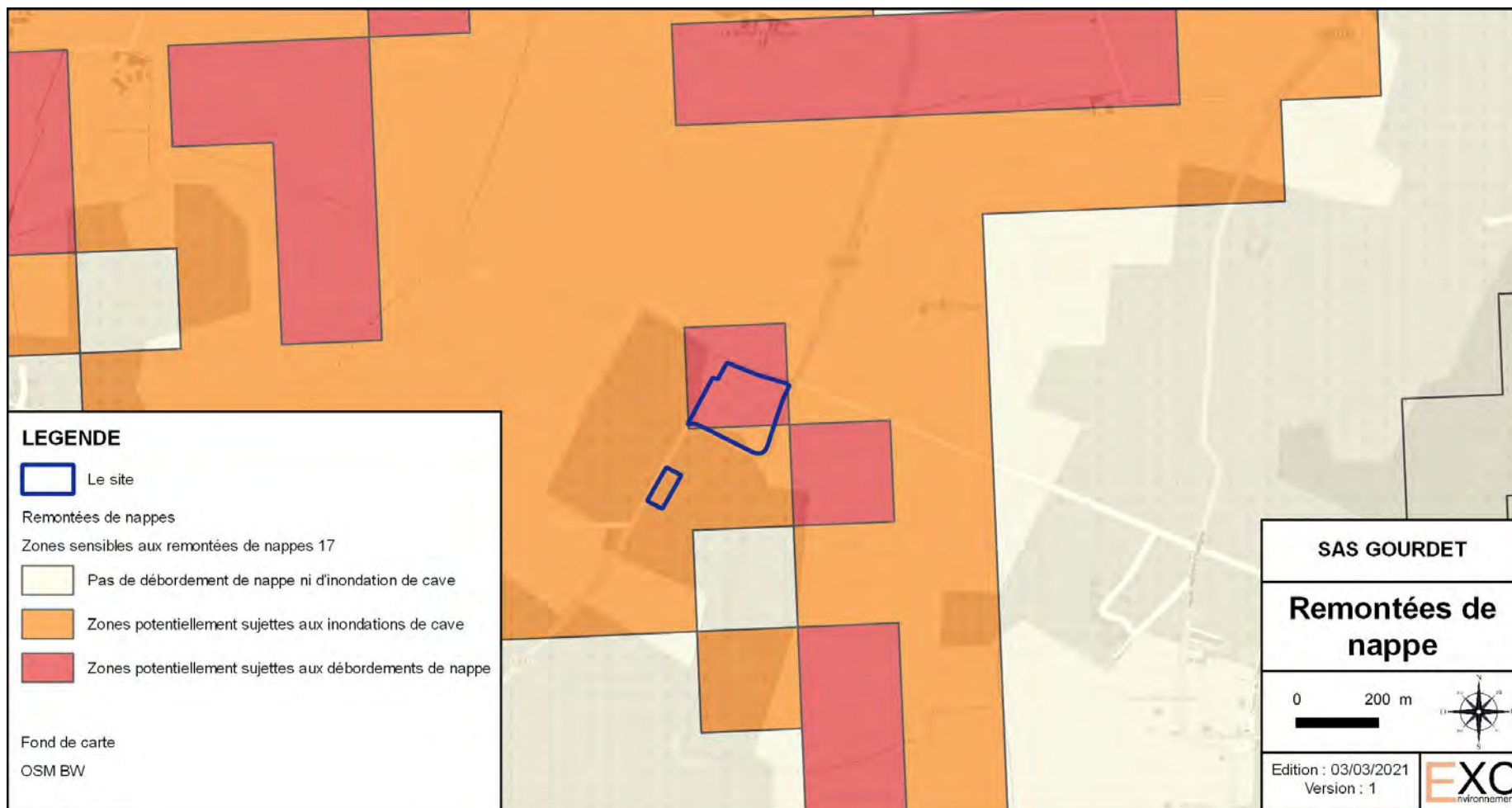
Source : avex.org

Figure 13 : Pollution lumineuse



Source : <http://cartographie.observatoire-environnement.org>

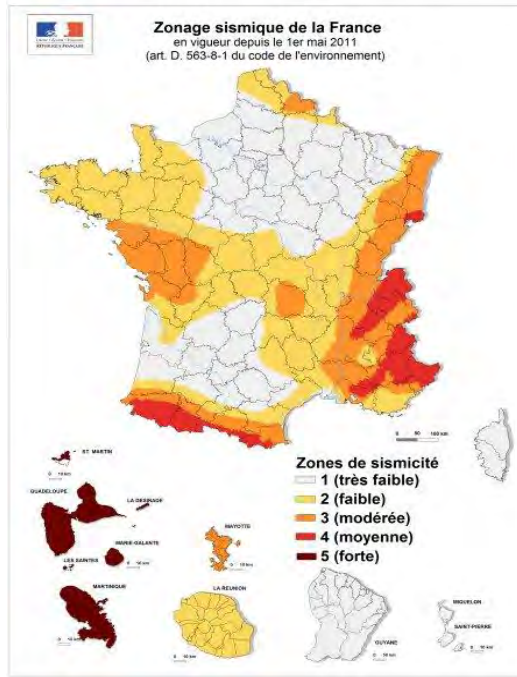
Figure 14 : Les paysages à ALLAS-CHAMPAGNE



Source : <http://infoterre.brgm.fr>

Figure 15 : Carte des remontées de nappes





Source : BRGM

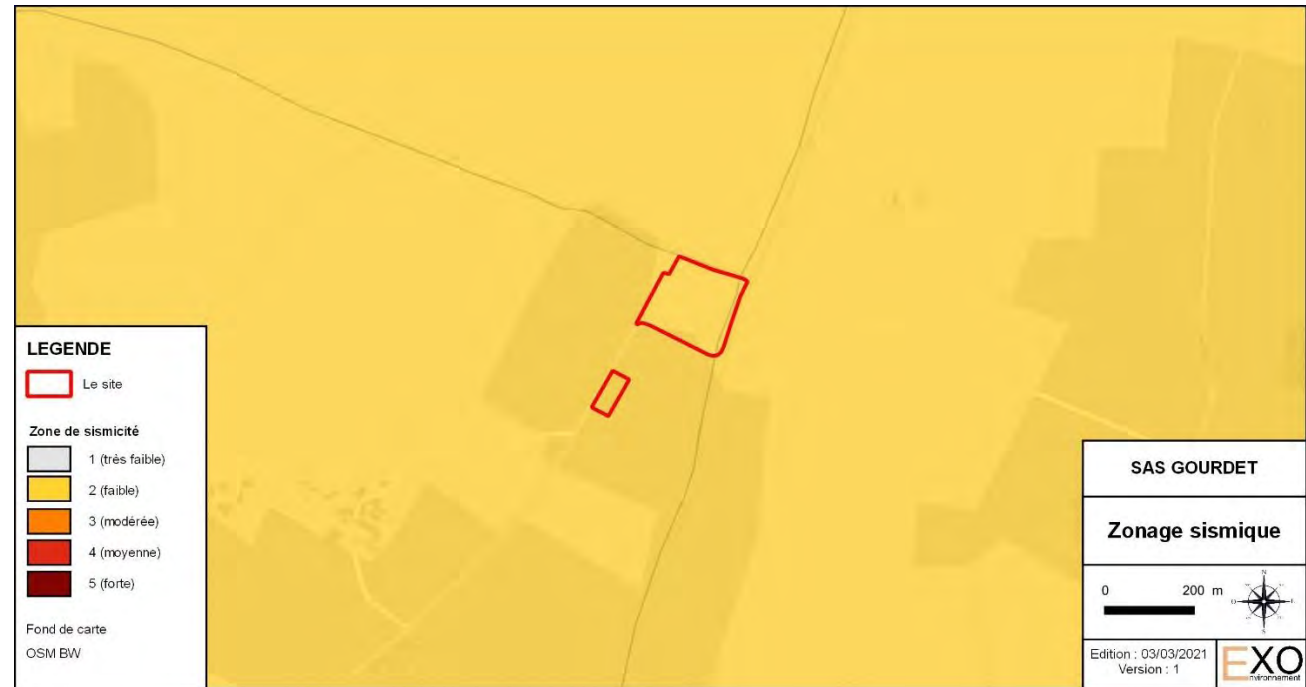
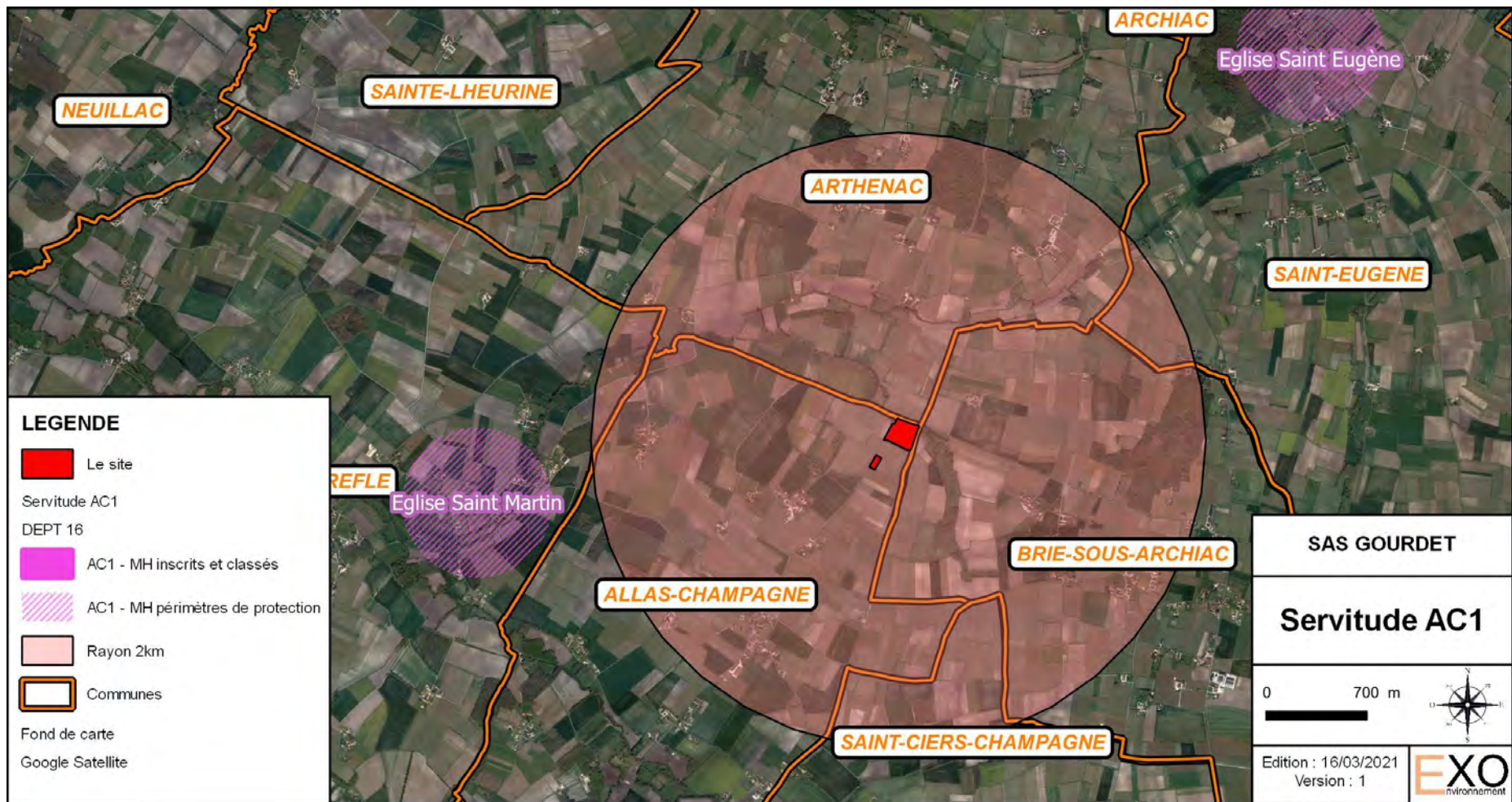


Figure 16 : Zonage sismique de la France et du site de l'entreprise



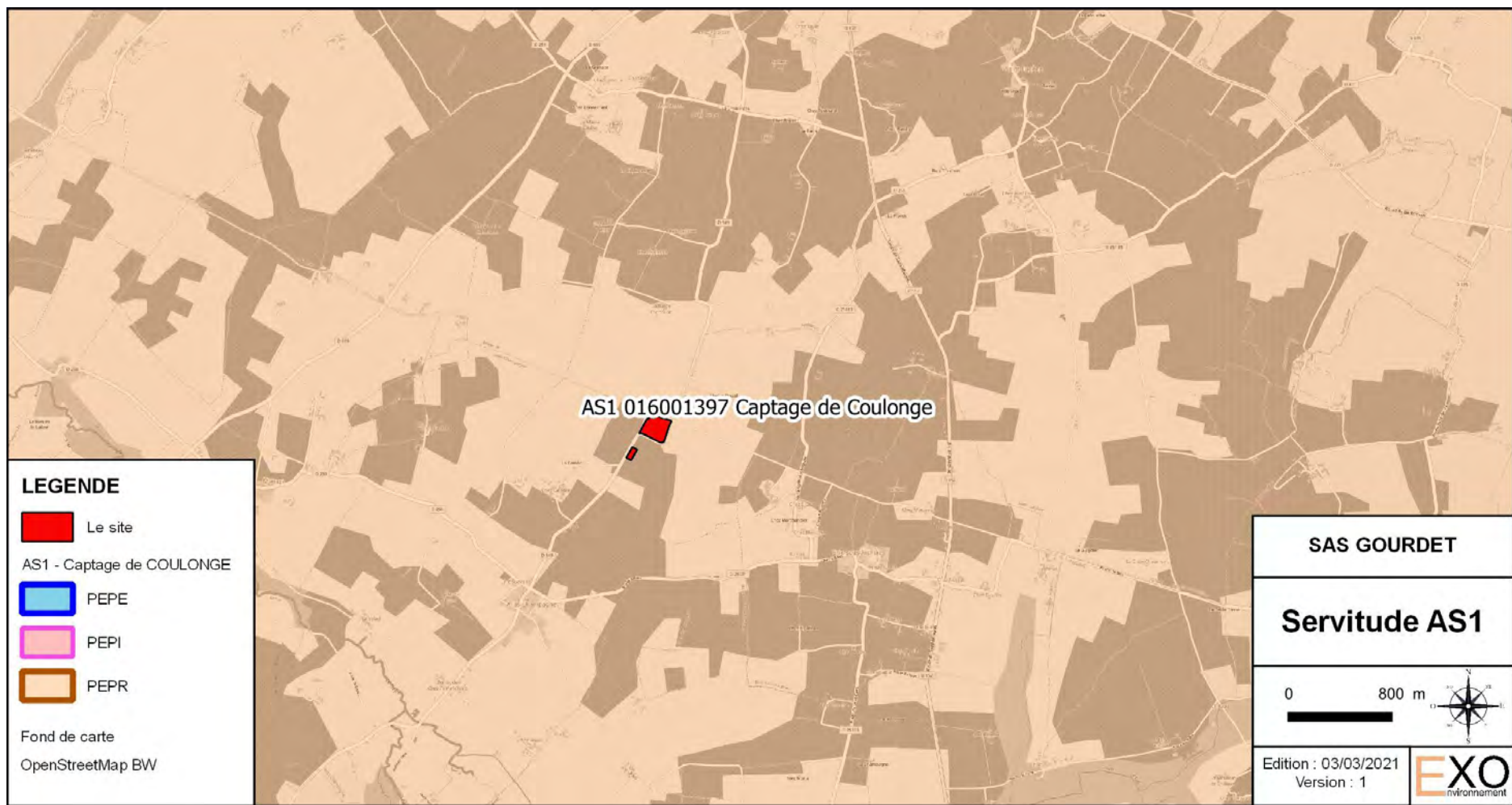
Source : Géoportail

Figure 17 : Extrait du Registre Parcellaire Graphique de 2019 – ALLAS-CHAMPAGNE



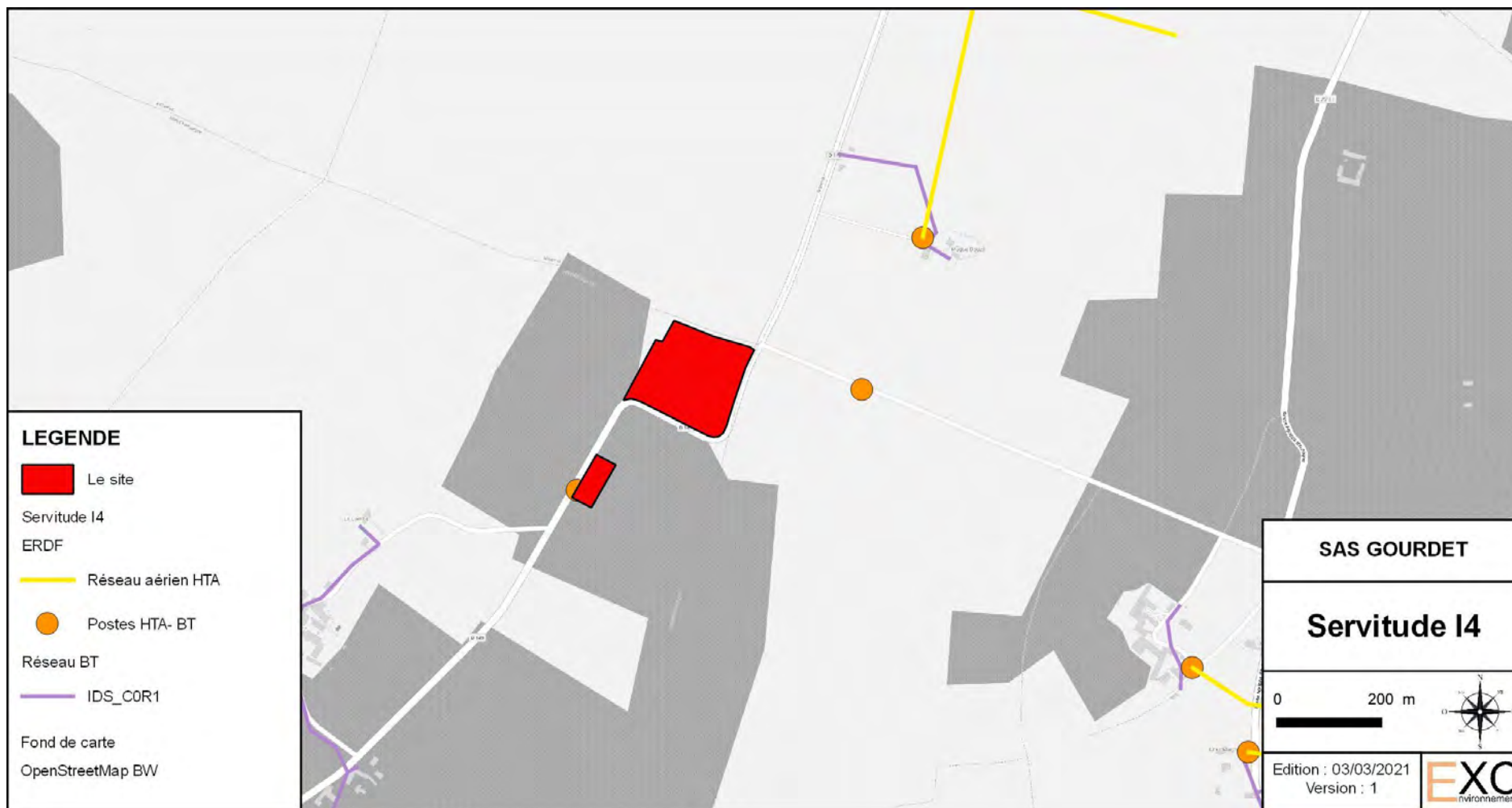
Source : DDT 16

Figure 18 : Servitude AC1



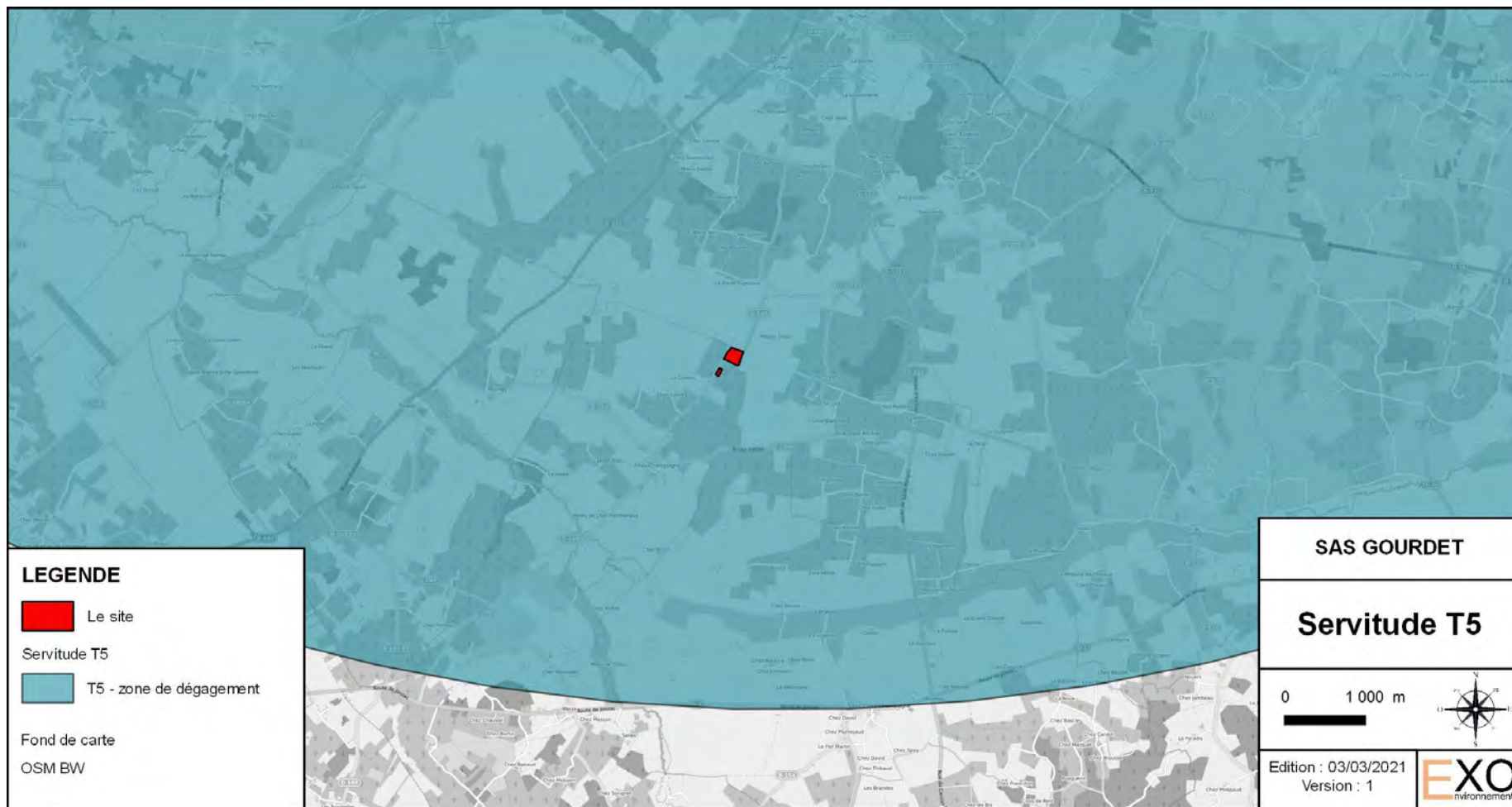
Source : [carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr)

Figure 19 : Servitude AS1



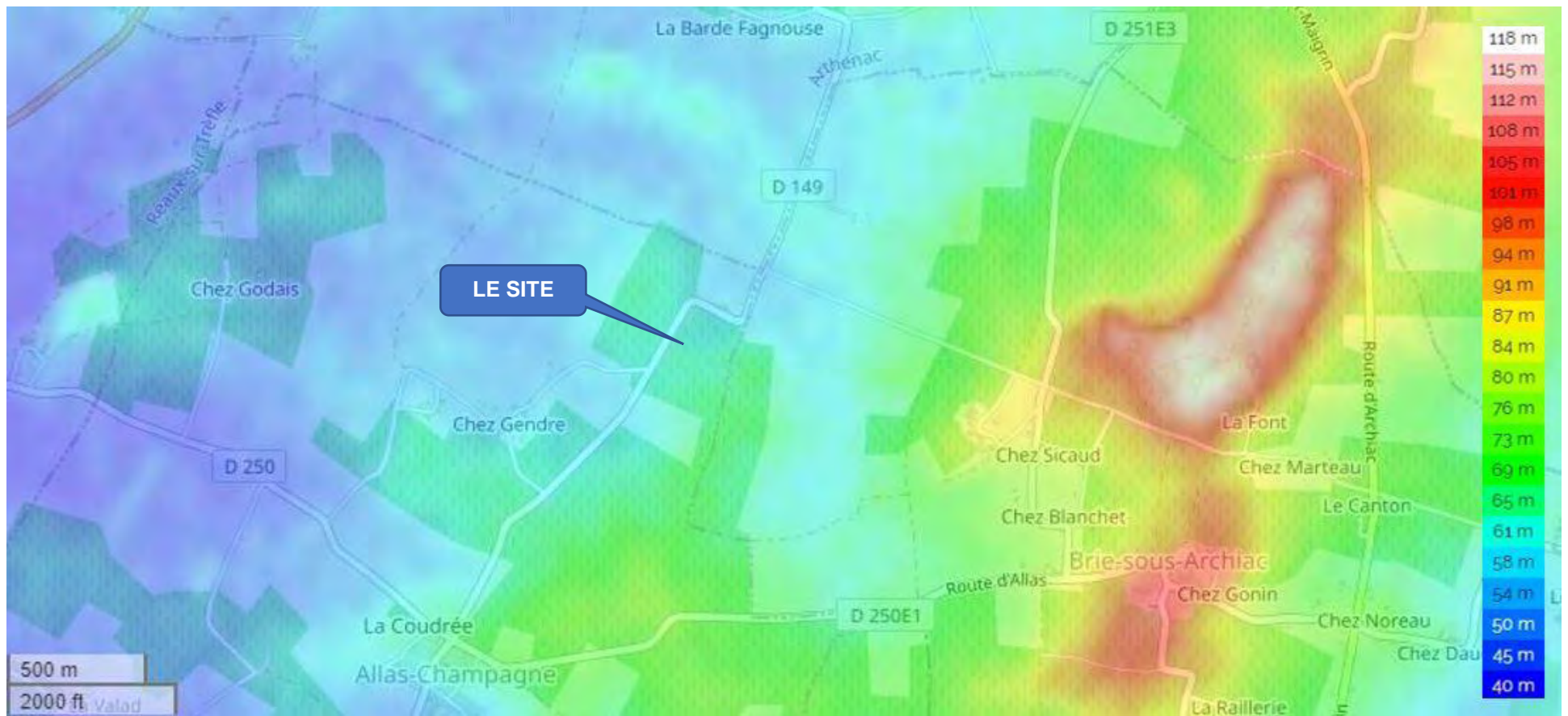
Source : [carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr)

Figure 20 : Servitudes I4



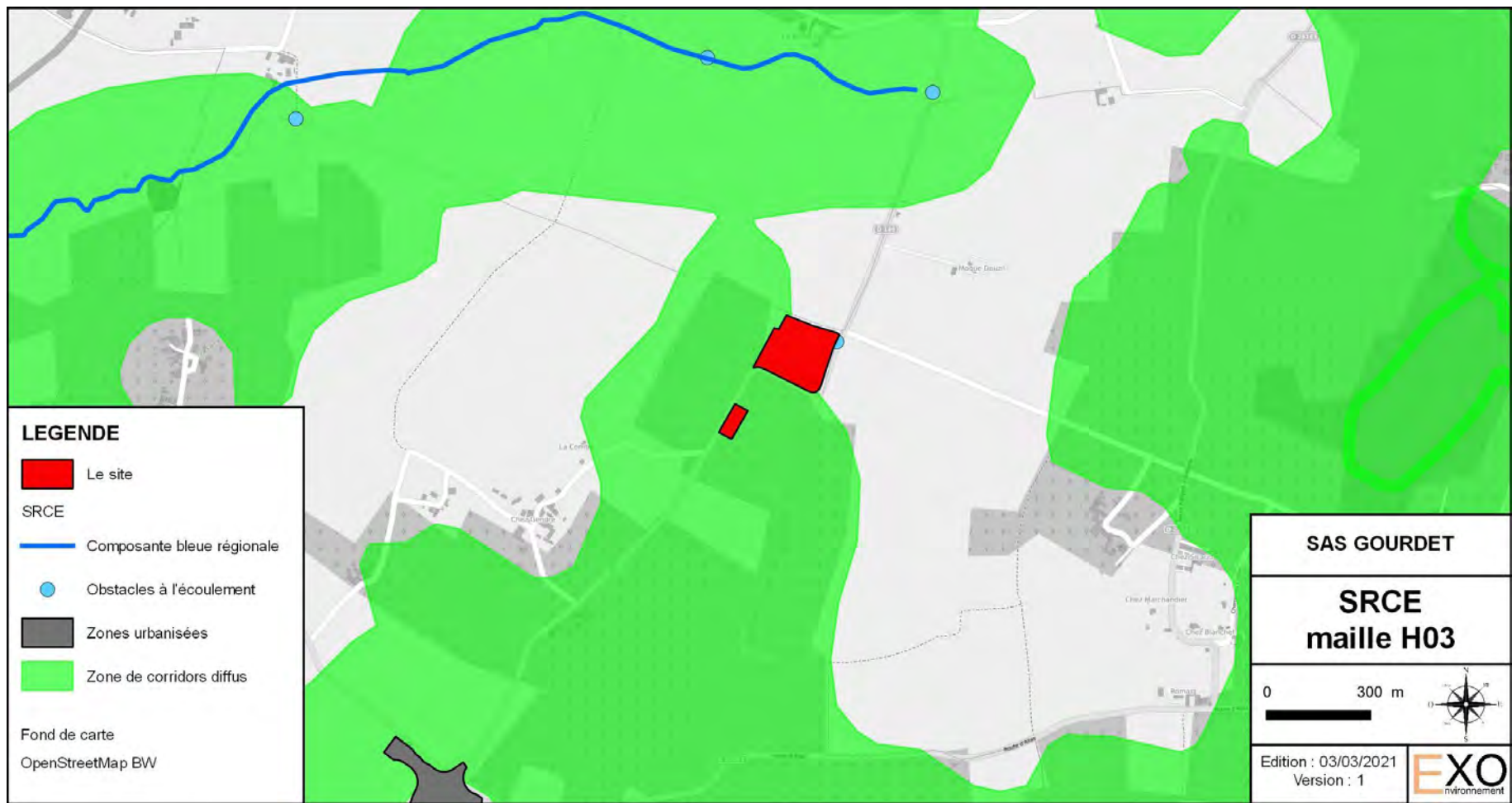
Source : DDT 16

Figure 21 : Servitude T5 de dégagement de l'aérodrome de COGNAC-CHATEAUBERNARD



Source : <http://fr-fr.topographic-map.com>

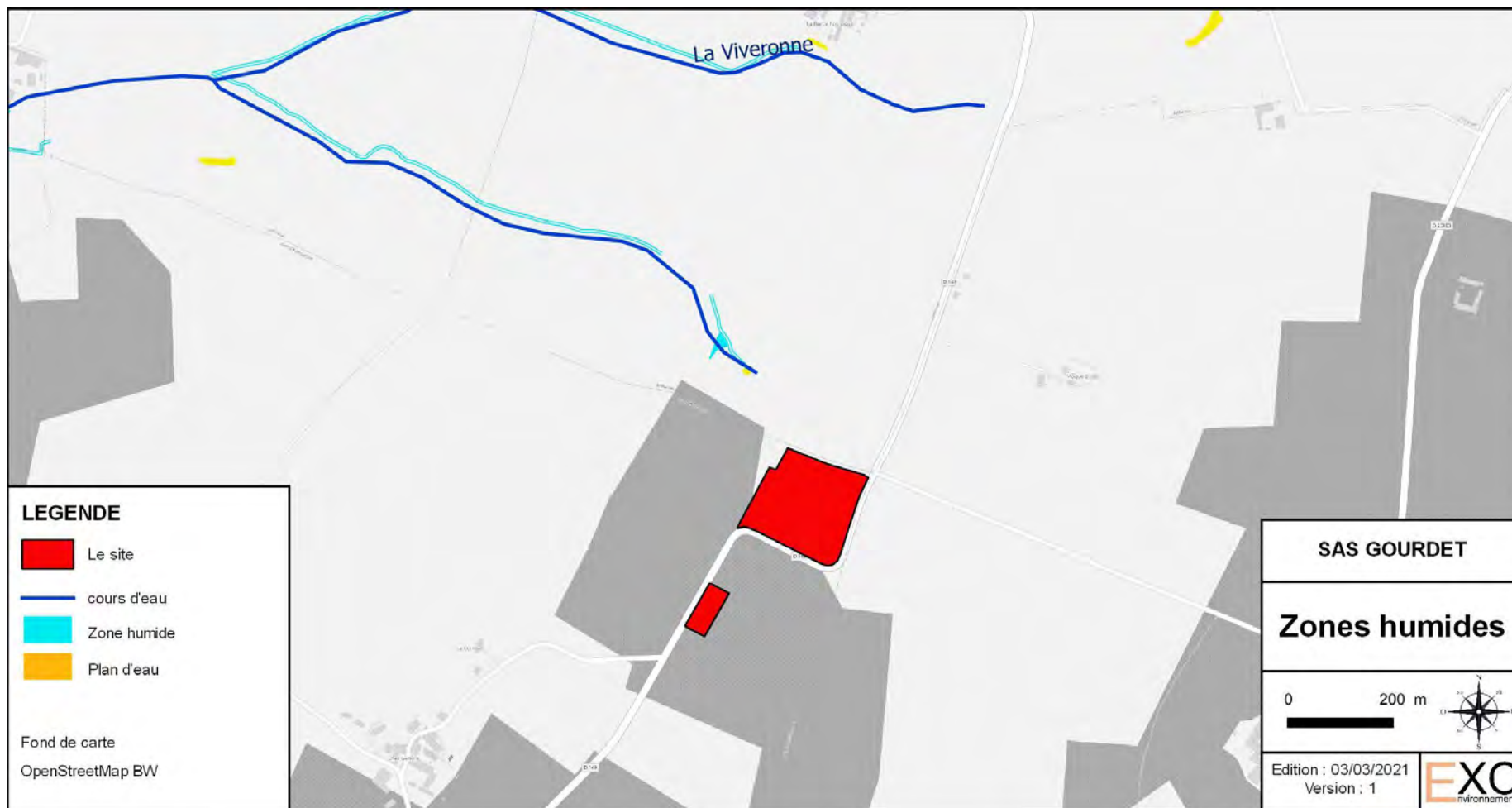
Figure 22 : Topographie de la commune de ALLAS-CHAMPAGNE – 2018



Source : [www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr)

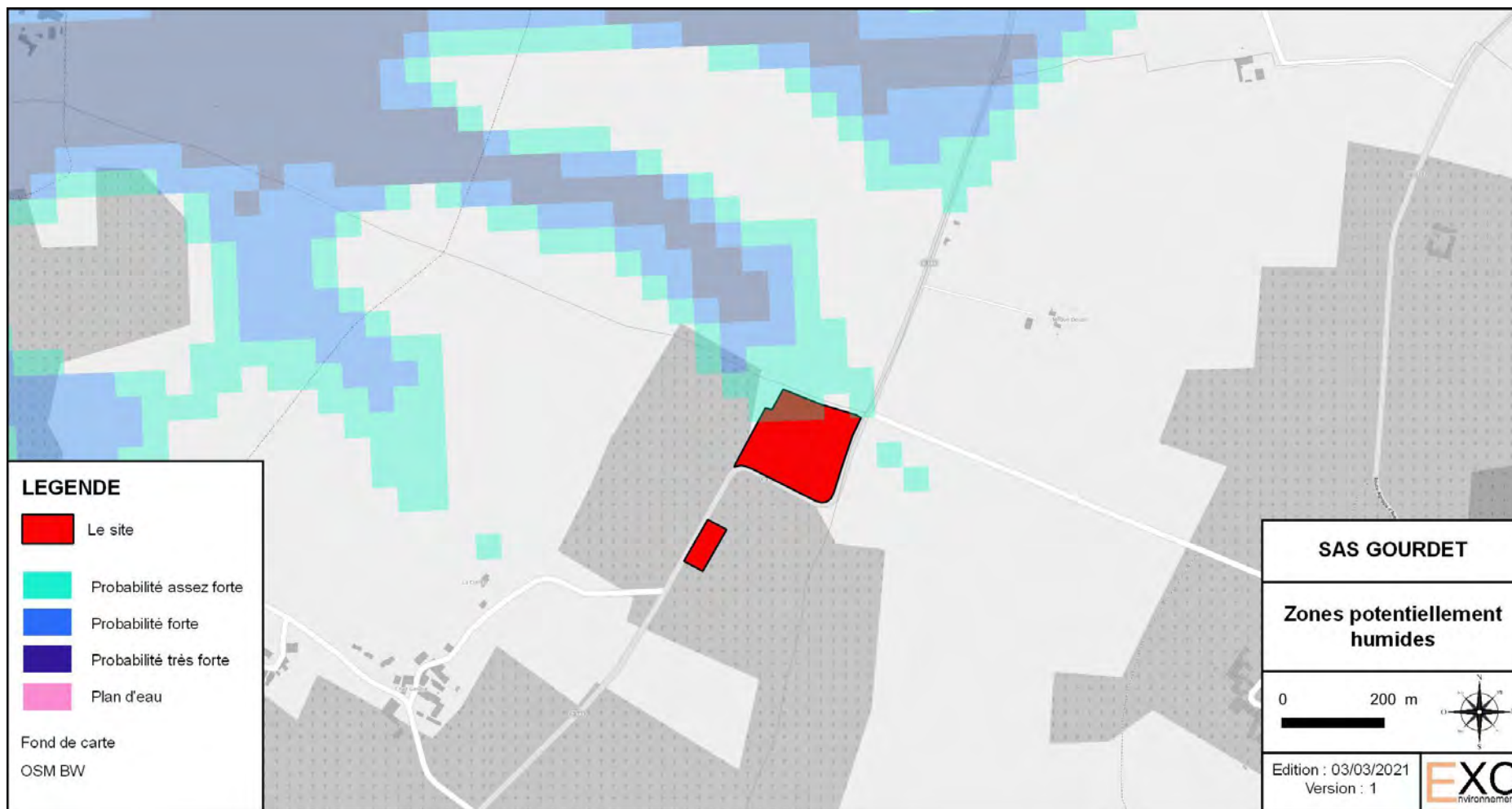
Figure 23 : extrait de l'Atlas SRCE POITOU CHARENTES





Source : <http://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr>

Figure 24 : Zones humides



Source : <http://siq.reseau-zones-humides.org>

Figure 25 : Zones potentiellement humides



Source : [www.sigena.fr](http://www.sigena.fr)

Figure 26 : Zone de Présomption de Prescription Archéologique

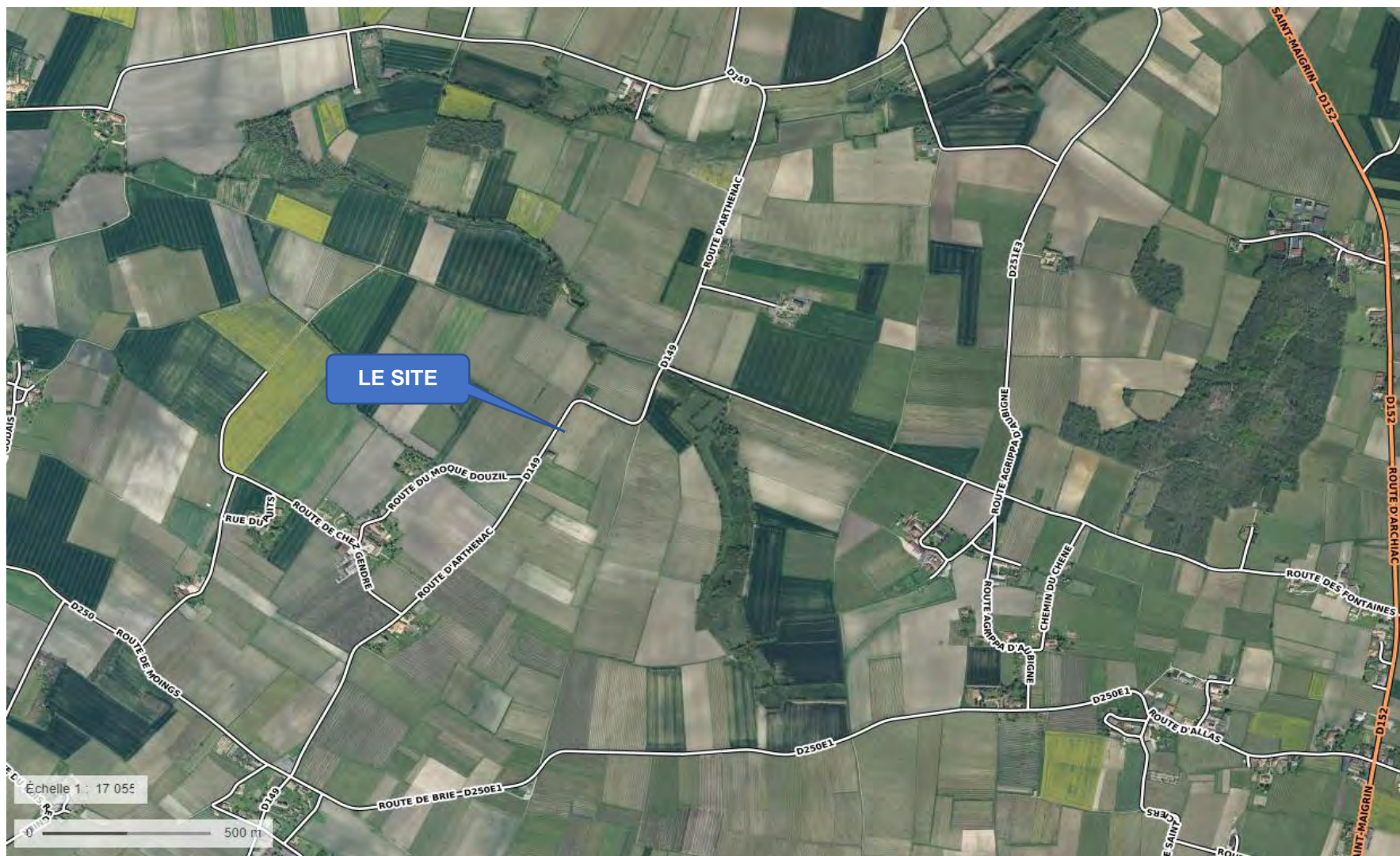


Source : Google maps

Figure 27 : ERP à proximité



Figure 28 : Hydrographie du site



Source : Géoportail

Figure 29 : Localisation des principaux axes routiers

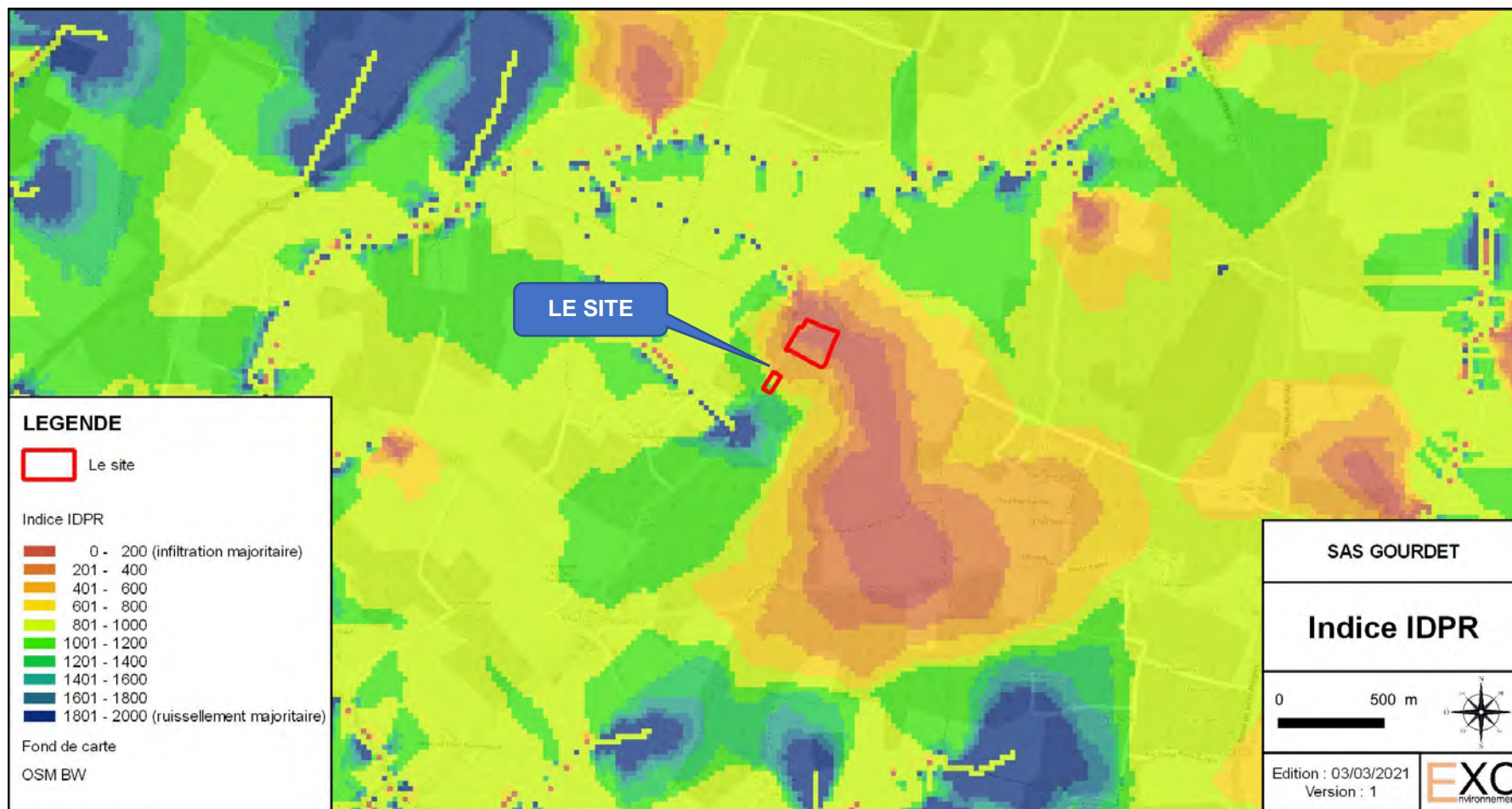


Figure 30 : Indice IDPR au niveau du site

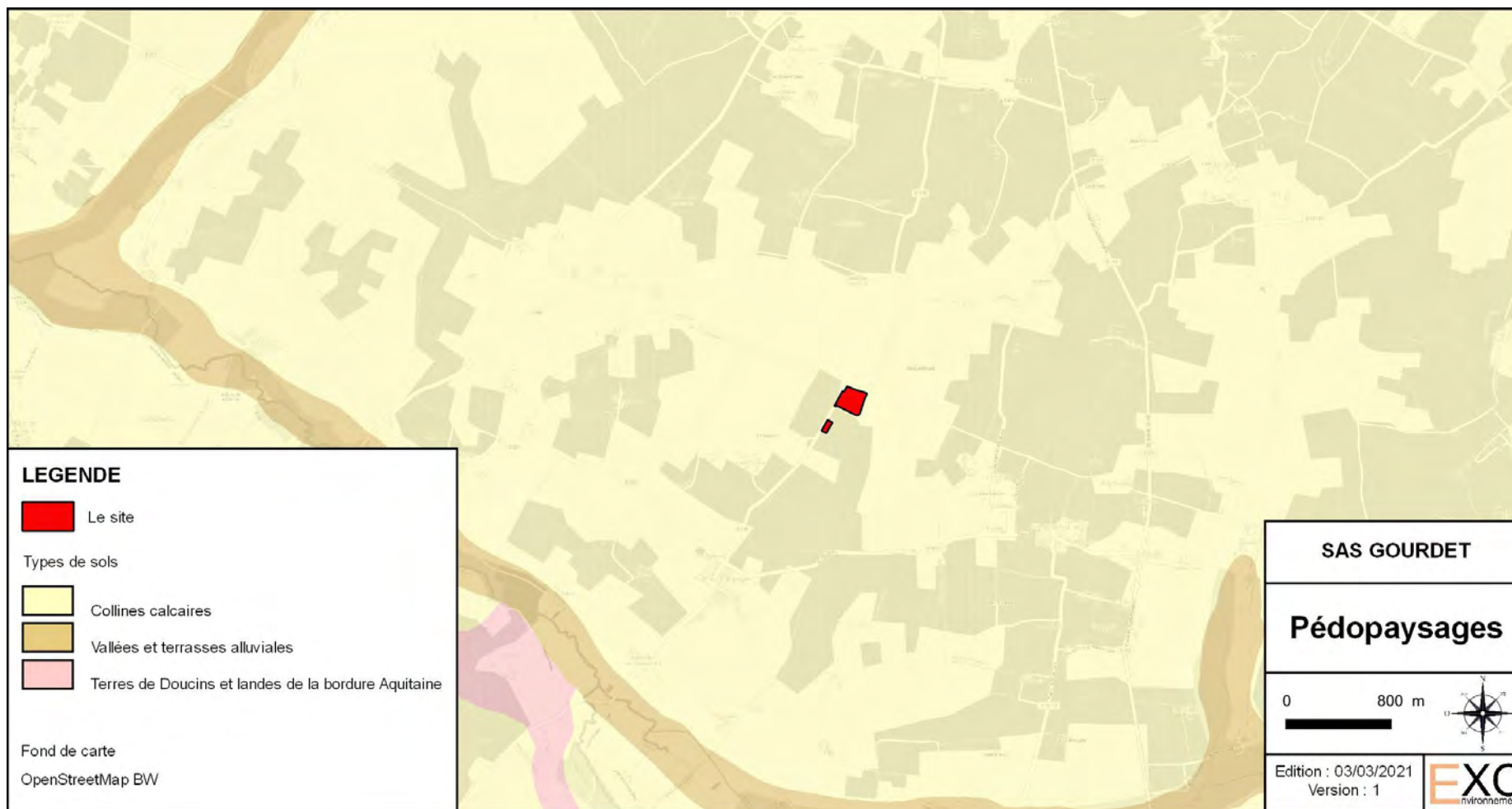


Figure 31 : Pédopaysages à proximité du site



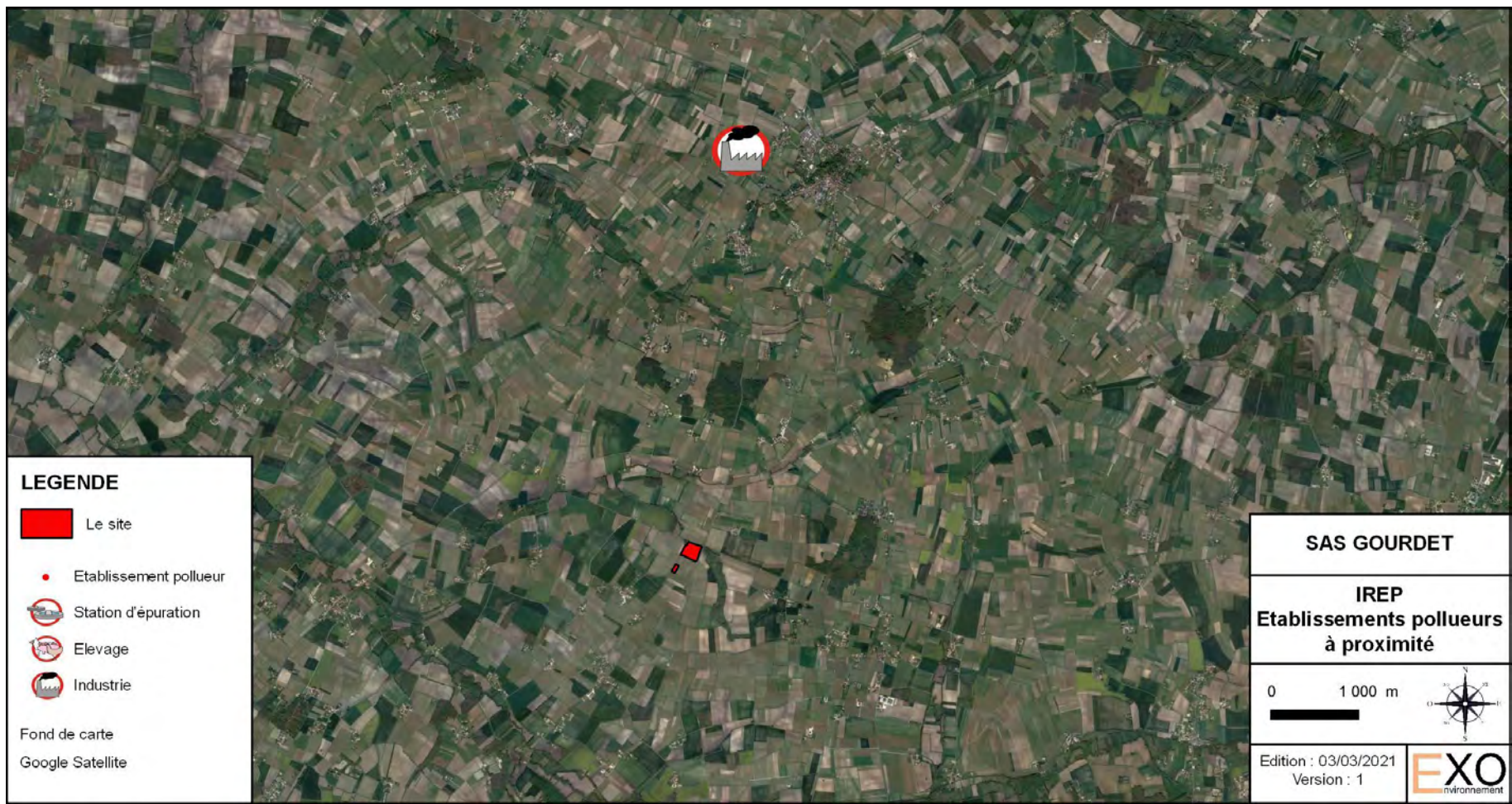


Figure 32 : IREP à proximité du site



Figure 33 : Localisation des accès au site